

COLOMBES

le mag

.fr

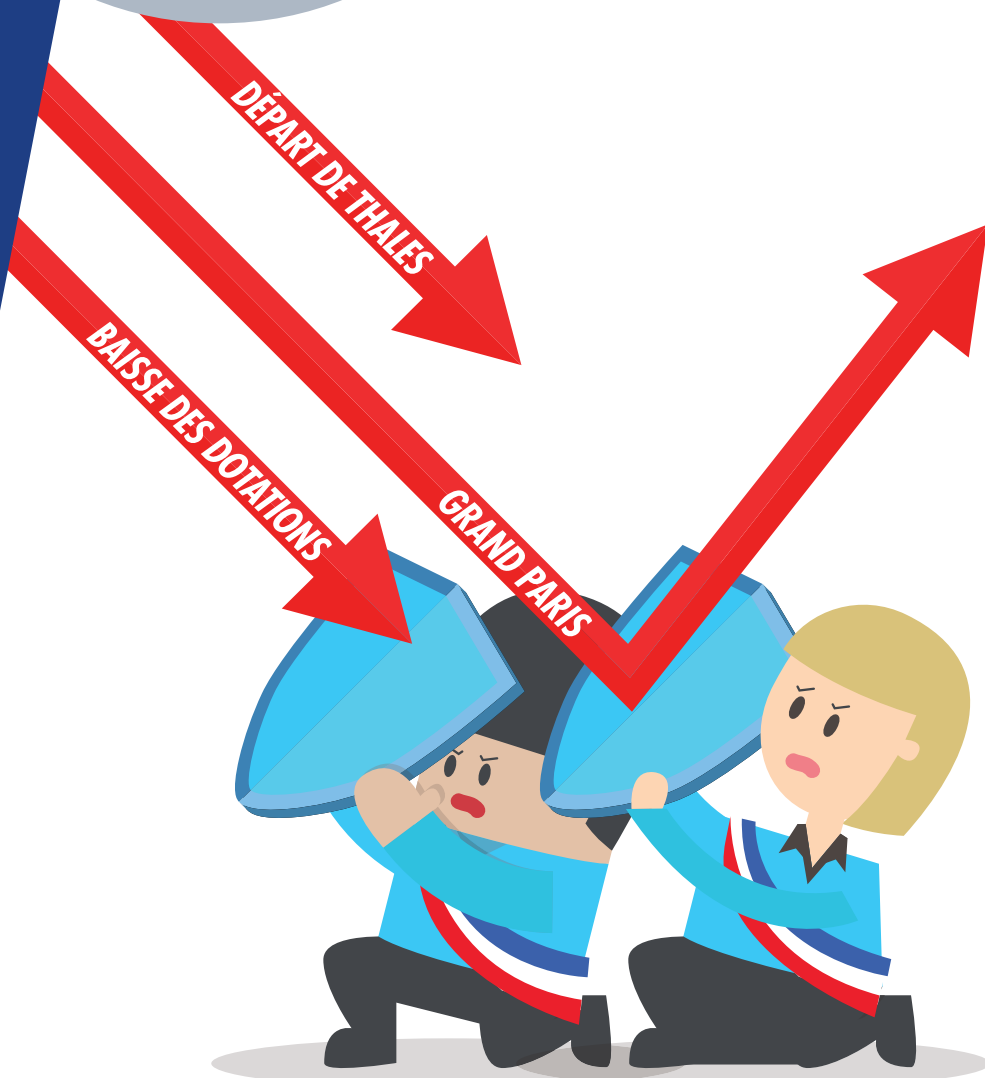


N° 17

AVRIL 2016

LE MAGAZINE DES ACTUALITÉS
DE COLOMBES

Dossier
**Un budget
courageux**



Quartiers

- ▶ Petit Colombes : réouverture du kiosque à journaux

Entretien

- ▶ Olivier Virol, directeur de Colombes Habitat Public

Colombes durable

- ▶ Collecte hebdomadaire des déchets verts

S.A.B.R.E

ENTREPRISE GENERALE DU BÂTIMENT



ISOLATION THERMIQUE EXTERIEURE

Maçonnerie - Ravalement - Carrelage - Béton ciré - Menuiserie
Peinture - Isolation - Toiture - Electricité - Plomberie



www.castelsabre.com

Tél. : 01 56 83 70 67 Fax : 01 56 83 70 68

21, rue Victor Hugo 92700 Colombes
castelsabre@wanadoo.fr



La photo du mois



Montage : CLEA.

500 AUTEURS POUR UNE EXPOSITION

L'exposition «*Ruines et anticipation, un imaginaire des espaces verts de Colombes*», actuellement visible au musée d'Art et d'Histoire, rend compte d'une expérience artistique exceptionnelle menée durant quatre mois dans le cadre du Contrat local d'éducation artistique 2015-2016 (CLEA).

La photographe en résidence, Anne-Lise Seusse a travaillé avec 500 habitants de Colombes. Parmi eux, des élèves de deux écoles élémentaires et de deux collèges de la ville, les résidents de la Maison de retraite La Roseraie et l'Ehpad Marcelle-Devaud, des membres des centres socio culturels encadrés par des équipes municipales.

L'exposition mélange maquettes, photographies, entretiens. Elle rend compte du processus créatif mené en ateliers collectifs et donne à voir des photographies des espaces verts, mais aussi des reconstitutions en modelage de jardins colombiens.

Musée d'Art et d'Histoire, 2 rue Gabriel Péri. Tél. : 01 47 86 38 85

SOMMAIRE

ENTRETIEN

- Olivier Virol, directeur général de Colombes Habitat Public

ENTREPRISES & INNOVATIONS

- Entrepose : convoyeurs d'énergies tous terrains
- Sabre et Europarquet récompensés par la Chambre des Métiers

COLOMBES EN MARCHÉ

- L'opération « Habiter Durable » bat son plein

DYNAMIQUES MUNICIPALES

- La Ville et les bailleurs aident les victimes de violences
 - Arc sportif : nouvelle réunion publique
- Bilan de la Journée de la vie associative
- La Maison du droit change d'adresse
 - Colombes est passé à la TNT

COLOMBES EN AVRIL

COLOMBOSCOPE

- Toute l'activité culturelle

EXPRESSION LIBRE

- Les tribunes des groupes politiques

COLOMBES PRATIQUE

- Élus, pharmacies de garde, urgences, conseil municipal

6

NOS QUARTIERS

- Vallées : de nouveaux arbres plantés avenue Henri-Barbusse
- Centre : les travaux de modernisation de la gare se poursuivent
- Petit Colombes : le kiosque de la place Aragon rouvre
- Fossés-Jean : le 11, rue Michelet entame sa transformation

10

12

DOSSIER

Budget 2016 : des choix courageux

18

20

COLOMBES DURABLE

- Les services municipaux collectent vos déchets végétaux.

22

24

INSTANTANÉS

- De la nouvelle crèche inaugurée aux Vallées au trophée Brunet : les événements de mars

26

31

RENCONTRE

- Octave Perrette, 99 ans d'élégance

32

35

SPORTS

- ESC Arts martiaux : une tradition et des valeurs

36

41

HISTOIRES VÉCUES

- Gustave Bienvêtu, le maire qui comprenait les fleurs

42

45

CARNET

- Naissances, mariages, décès

47

“Préparer ensemble l'avenir de Colombes”



Voici deux ans que vous nous avez confié les clefs de l'hôtel de ville de Colombes. Nous sommes au tiers de ce mandat municipal. Pour la deuxième fois, nous n'augmentons pas les impôts. C'était une de nos principales promesses de campagne. C'est également une décision de bon sens. L'État, pour essayer de contenter les exigences budgétaires de l'Union européenne, se défausse sur les collectivités locales faute de pouvoir réduire son train de vie ou de vouloir réformer les comptes sociaux. Cela nous oblige à beaucoup de rigueur, à la chasse au gaspillage et à la refonte de notre organisation interne. Il serait injuste de faire supporter aux seuls contribuables de Colombes, moins nombreux que dans la plupart des autres villes des Hauts-de-Seine, le poids des décisions gouvernementales. Nous espérons que les échéances électorales de 2017 seront l'occasion de desserrer l'étau qui nous enserme.

Depuis le 1^{er} janvier nous sommes entrés de plain-pied dans la Métropole du Grand Paris. Les réunions du conseil de territoire de la Boucle Nord de Seine (à Gennevilliers) et celles du conseil métropolitain (à Paris) se succèdent et allongent les emplois du temps. Nous prenons la mesure des quelques avantages et des nombreux inconvénients de cette extension du mille-feuille territorial. Parmi ces derniers, nous

enregistrons la perte de l'imposition sur les entreprises : avoir une commune attractive n'a plus de conséquence financière directe. Voilà encore un levier financier qui nous échappe !

Les soucis budgétaires, qui s'ajoutent aux incertitudes politiques et géopolitiques, ne doivent pas empêcher Colombes de parier sur l'avenir, de poursuivre sa rénovation urbaine et réaliser des projets structurants : adaptation de nos structures sportives à notre ambition olympique, accroissement et amélioration de notre offre de transports en commun, en partenariat avec le département des Hauts-de-Seine et la Région Ile-de-France, réalisation d'opérations d'aménagements de grande ampleur au Petit-Colombes et sur les anciens terrains de Thales... Nous sommes déjà en train d'imaginer le Colombes des années 2020 et 2030. Nous aurons prochainement l'occasion de vous présenter ces projets. Nous espérons qu'ils vous séduiront.

Nicole Goueta
Maire de Colombes
Vice-présidente du
département des Hauts-de-Seine
Présidente du Territoire Boucle nord de Seine
Chevalier de la Légion d'Honneur

> Vallées

DE NOUVEAUX ARBRES PLANTÉS AVENUE HENRI-BARBUSSE

Le département a entamé le 15 février des travaux de renouvellement des arbres malades avenue Henri-Barbusse. D'ici 2017, l'intégralité des plantations sera remplacée.

L'état dégradé des arbres existants et les nombreux emplacements vides ont amené le conseil départemental des Hauts-de-Seine à engager une campagne de replantation avenue Henri-Barbusse. Quatre phases sont programmées sur deux ans. Les platanes sont remplacés par des érables champêtres, ormes du Japon, noisetiers, poiriers d'ornement. Les pieds d'arbres seront pavés de pierre naturelle entourée d'herbe, afin de faciliter l'infiltration des eaux de pluie.

La première étape concerne la partie située entre les rues des Monts-Clairs et de Prague. Le chantier se poursuit jusqu'à la mi-avril : au total, 16 jeunes arbres vont être plantés, avec des protections pour les racines.

La deuxième phase de travaux se déroulera durant l'été 2016 au sud de l'avenue, au niveau du Pont de la Puce. La troisième phase aura lieu à partir de décembre 2016. La quatrième est prévue courant 2017.



► Les platanes de l'avenue sont remplacés entre autres par des érables champêtres et des ormes du Japon.

GARE DES VALLÉES : LA PASSERELLE PROVISOIRE EST OPÉRATIONNELLE



► La passerelle sera en service pendant la durée des travaux.

Photo : Philippe Stimaridis.

La transformation de la gare des Vallées a commencé en décembre. Afin d'améliorer l'accessibilité de l'équipement, une nouvelle passerelle et un souterrain équipés d'ascenseurs vont être créés. Les ouvrages existants sont donc progressivement déconstruits. La Ville co-finance le chantier à hauteur d'**un million d'euros**. Celui-ci doit se terminer en décembre prochain. D'ici là, la possibilité est donnée aux voyageurs de rejoindre les quais par une passerelle provisoire installée au niveau du parking, sur « le triangle ferroviaire ». Elle permet également aux usagers de suivre en direct l'évolution du chantier.

> centre

LA MODERNISATION DE LA GARE DU CENTRE SE POURSUIT

La SNCF a engagé depuis plusieurs mois des travaux importants, qui ont pour objectif de faciliter et de fluidifier les accès aux quais. Fin des opérations : septembre 2016.



► D'ici la rentrée, la gare bénéficiera d'un accès voyageurs sécurisé et facile d'accès. Vous pouvez suivre les travaux en cours sur <http://maligneJ.transilien.com>

La SNCF mène actuellement une opération d'envergure au niveau de l'accès sud de la gare du Centre. Un escalier élargi, des portiques réversibles et un nouvel abri sur le quai vont être installés d'ici septembre 2016. En attendant, depuis février, les pelleteuses et engins de

construction se relaient pour démolir l'escalier existant. Voilà qui justifie la perturbation de la circulation des trains ces derniers week-ends.

Pour limiter la gêne vis-à-vis des voyageurs, certaines opérations de terrassement et de mise en place de

supports se déroulent de nuit, entre 1h et 5h du matin. Ces travaux peuvent s'avérer bruyants pour les riverains, mais ils demeurent indispensables au projet.

Alertée par les riverains, la Municipalité a écrit à la SNCF afin de limiter les nuisances nocturnes.

Nouveau commerce



• Boulangerie-pâtisserie Genest

Heureux de perpétuer la tradition de l'institution Beunaiche à Colombes, le pâtissier boulanger Éric Genest, qui a récemment repris le commerce, a gardé les mêmes spécialités : sermentine, pains spéciaux et traditionnels, etc. Vous trouverez également sur place des macarons fait maison !

Ouvert le lundi et du mercredi au samedi de 6h à 20h, le dimanche de 6h30 à 20h. 1, bd de Valmy. Tél : 01 47 86 26 83.

Brève

• **Visite de terrain.** Le conseil de quartier Centre/Agent-Sarre organise le lundi 11 avril à 18h30 une visite de terrain sur le secteur Agent-Sarre. Les dysfonctionnements seront relevés (voirie, propreté, stationnement...) et signalés auprès des services de la ville.

Contact : 06 19 98 69 18, ou conseils2quartier@mairie-colombes.fr

> Petit Colombes

RÉOUVERTURE LE 11 AVRIL DU KIOSQUE DE LA PLACE ARAGON

Après plusieurs années d'inactivité, le kiosque à journaux reprend du service. Une nouvelle qui réjouira riverains et voyageurs.

Installé durant l'été 2013 sur la place Aragon fraîchement rénovée, le kiosque à journaux avait fermé très rapidement, faute de modèle économique. La municipalité a repris le contrat en main et convenu avec Mediakiosque, gestionnaire de l'équipement, d'une réouverture début avril. La Ville conditionne le maintien de la structure à une exploitation « effective et pérenne », afin qu'elle ne serve pas uniquement de support d'affichage.

Une offre fournie

Le kiosque, à proximité du tramway, des nouveaux logements de la Marine et des commerces, proposera une offre fournie de journaux et magazines mais également des confiseries et boissons,



► Dès le 11 avril, le kiosque installé au cœur du quartier du Petit-Colombes, proposera à nouveau un vaste choix de revues aux habitants, matin et soir.. Photo Philippe Stimaridis.

des billets PMU et jeux à gratter officiels. Si vous souhaitez faire vivre cet équipement qui ajoute au charme

des rues parisiennes depuis 150 ans, pensez à y chercher votre journal ou y effectuer vos petites emplettes.



LE 9 AVRIL, C'EST LA JOURNÉE « VIS MON QUARTIER » !

Rendez-vous est donné le samedi 9 avril, pour la journée « Vis mon quartier » : un forum des partenaires associatifs et institutionnels du quartier, proposé par le bureau du conseil de quartier Grèves/Petit-Colombes. La manifestation sera conviviale, mais aussi interactive ! L'après-midi commencera à 15h par une déambulation de percussionnistes dans tout le quartier : l'orchestre fera converger la foule vers la place Aragon, où auront lieu les animations entre 16h et 19h. L'équipe de la médiathèque de la Marine, la RATP, les associations du quartier et celles qui interviennent au Petit-Colombes proposeront des activités spécifiques : atelier maquillage, contes, initiations ludiques, expositions... Une scène accueillera également plusieurs associations et clubs sportifs, pour des démonstrations de zumba, de chant, de danse country ou de kickboxing. Un événement fédérateur à ne pas manquer !

> Fossés-Jean,
Bouviers, Stade

RÉNOVATION URBAINE LE 11, RUE MICHELET ENTAME SA TRANSFORMATION

Une centaine de logements de Colombes Habitat Public font l'objet d'une opération de réhabilitation d'envergure 11, rue Michelet. Le bâtiment bénéficie d'une rénovation complète de chaque appartement, mais aussi de ses façades.

Projet attendu de longue date par les locataires de l'immeuble, les travaux de réhabilitation du 11, rue Michelet, ont commencé depuis fin 2015, dans le cadre de la rénovation urbaine des Fossés-Jean. Au total, 100 logements sont concernés par ce chantier de 4,2 millions d'euros, mené par l'entreprise Biotope Réhabilitation, et partie prenante de la transformation du cœur de quartier.

L'opération consiste à améliorer en priorité le confort et la sécurité de chaque appartement : mise en conformité électrique, réfection complète des pièces humides, remplacement des portes, installation d'une nouvelle ventilation, nouveaux volets roulants... Les locataires ont visité en amont des travaux un appartement témoin, qui donne une idée de l'ampleur des modifications prévues.

**Fin des travaux en
décembre 2016**

Les parties communes ne seront pas oubliées : le hall va être embelli



► Projet engagé dans le cadre de la rénovation des Fossés-Jean, la réhabilitation de l'immeuble passe par une rénovation des appartements et la transformation complète des façades.

et sécurisé, avec un contrôle d'accès plus moderne, l'éclairage sera repensé, et la loge du gardien réaménagée.

La modification extérieure la plus spectaculaire aura cependant lieu à la fin du chantier : les façades et la toiture vont être rénovées et étanchéifiées, et

la pose d'un nouveau revêtement va contribuer à une meilleure isolation thermique de l'immeuble. Le 11, rue Michelet aura ainsi un nouveau visage au premier trimestre 2017, en harmonie avec les nouveaux équipements envisagés sur ce même îlot.

OLIVIER VIROL, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE COLOMBES HABITAT PUBLIC

« CETTE MAISON DOIT ÊTRE GÉRÉE EN BON PÈRE DE FAMILLE »



► Devant l'immeuble Cerisiers Verrier, 33 rue des Cerisiers - 5 rue Verrier. Une des plus belles cités ouvrière d'Ile-de-France, construite en 1935 et comprenant 81 logements. Photo Xavier de Torres

Arrivé à Colombes Habitat Public le 10 octobre 2014, Olivier Virol a consacré toute sa carrière au logement social. Un parcours qui lui confère l'expérience nécessaire pour redonner un cap au premier bailleur social de Colombes, riche de 9026 logements.



► Responsable juridique et contentieux, Olivier Virol a travaillé dans un organisme gestionnaire de 27 foyers de travailleurs migrants, puis à l'Opac de Paris (Paris Habitat aujourd'hui) et à l'3F sur des sujets ANRU avant d'entrer à CHP. Photo Gerard Tordjman



► La Tour Z, située dans le quartier des Fossés-Jean, comprend 237 logements. Des travaux de réhabilitation doivent débuter au cours du premier semestre 2016, dont une refonte intégrale de l'entrée du bâtiment. Perspective Cuadra.



“

Une de nos priorités, apporter un meilleur service aux locataires

”

Pouvez-vous nous présenter Colombes Habitat Public ?

Cet Office public à bon marché, créé en 1921, a été transformé en OPAC en octobre 2005. La nouvelle structure, dénommée Colombes Habitat Public, regroupe deux entités aux activités similaires qui opéraient sur un même territoire : la Semco et l'Ophlm.

Avec 9 026 logements, l'Office est aujourd'hui de très loin le premier bailleur social de la commune.

Quelle est la situation financière de CHP ?

À mon arrivée, la situation financière dégradée de l'Office a été révélée par le rapport d'un expert-comptable mandaté par mes soins. L'état des principaux indicateurs de notre activité avait d'ailleurs été signalé tant par la Fédération des Offices que par les observations orales émises par les services d'inspection de l'État.

Un contrôle a été effectué l'année dernière par la mission d'inspection du logement social. Nous sommes pour l'instant dans l'attente de la réception du rapport définitif.

La situation de notre organisme requiert une attention de tous les instants et ce, dans tous les domaines de son activité, qu'il s'agisse de l'aspect financier, technique, juridique ou locatif : augmentation des frais généraux, augmentation de 31 % de la masse salariale en cinq ans, chute de l'autofinancement et deux ans de retard dans la régularisation des charges des locataires.

Quelles mesures comptez-vous prendre pour redresser la situation ?

Un pôle gestion des charges a été créé pour résorber le retard accumulé depuis des années en matière de régularisation. Le travail effectué par les prestataires, une source de réclamations intarissable - est dorénavant contrôlé par nos services et des pénalités en cas de défaut d'exécution de leur travail ou de qualité approximative de celui-ci leur sont adressées.

Le problème des impayés est traité dans son ensemble et à tous les niveaux. Les moyens auxquels nous recourons ont été améliorés au même titre que les procédures de travail.

Nous avons par ailleurs diminué de 25 % la vacance de nos logements au cours de l'année 2015. C'est un des points sur lequel nous travaillons et dont nous attendons beaucoup. Enfin, la maîtrise de la masse salariale et la renégociation de contrats font partie des autres leviers actionnés. Nous avons ainsi mis fin au coûteux programme ECODO, censé faire des économies d'eau, mais en réalité source de dérapages tarifaires et de nombreux mécontentements.

Le conseil d'administration a pris la décision de mettre en vente certains de ses logements. Sur quels critères et dans quels délais ?

La vente de portions du patrimoine ne peut souffrir d'aucune improvisation tant les répercussions peuvent être lourdes pour les parties prenantes. Nous sommes conscients que l'amélioration du parcours résidentiel passe aussi par l'accession sociale à la propriété. Or, cette démarche ne peut s'inscrire que dans un dispositif réfléchi et structuré qui préservera la dimension sociale du bien tout en offrant aux bénéficiaires un cadre sécurisé.

Pour ce faire, le conseil d'administration a, pour la première fois, voté une décision d'orientation visant à identifier le patrimoine susceptible d'être cédé. Ainsi, une enquête sociale portant sur certains sites sera engagée en vue, dans un second temps, d'organiser une étude sur la vente des biens sélectionnés.

Quels sont vos projets pour les deux prochaines années ?

Avant toute chose, nos priorités consistent à apporter un meilleur service aux locataires et à poursuivre le redressement financier de l'Office. Sans ce redressement, aucune opération d'amélioration du patrimoine ne pourra être envisagée. Ce rétablissement ne signe pas pour autant la fin des travaux puisque ces opérations sont désormais programmées et budgétées au sein d'un plan stratégique de patrimoine jusqu'en 2025.

Néanmoins, nous nous inquiétons de la nouvelle organisation territoriale qui annonce le rattachement des offices au Territoire Boucle nord de Seine.

BUDGET 2016

DES CHOIX COURAGEUX

Le 24 mars dernier, la municipalité a procédé au vote de son budget annuel. Confrontée aux baisses de dotations de l'État, elle garde le cap. Afin de ne pas augmenter les impôts, la Ville a opté pour la réduction de ses dépenses de fonctionnement et le maintien de ses investissements.

La baisse des dotations de l'État était déjà au cœur du débat d'orientations budgétaires, qui a eu lieu en février (voir *Colombes le mag* n°16). En 2016, la municipalité devra à nouveau faire face à au moins 4,6 millions d'euros de pertes de recettes :

- diminution de sa dotation globale de fonctionnement à 21,8 millions contre 24,5 millions en 2015 (28,6 millions perçus en 2013),
- baisse de sa dotation de compensation du départ de l'entreprise Thalès à 1,2 million d'euros au lieu des 3 millions de recettes fiscales perçues en 2013,
- diminution de 1 million de sa dotation de compensation de la suppression de la part salaire de la taxe professionnelle par rapport à 2015.

À cela s'ajoutent :

- la perte de la croissance naturelle de la fiscalité professionnelle qui sera transférée au Grand Paris : 300 000 euros,
- la croissance naturelle des dépenses non couvertes par l'augmentation naturelle des recettes : soit 600 000 euros pour l'augmentation de la masse salariale, des marchés indexés ou encore des dotations obligatoires payées par la ville.

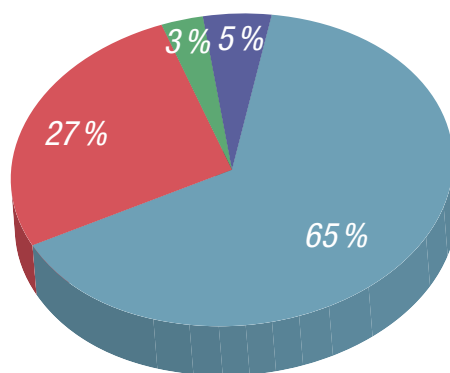
Des économies tous azimuts

En 2016, pour ne pas augmenter les impôts des Colombiens, la municipalité poursuit sa politique de maîtrise de ses

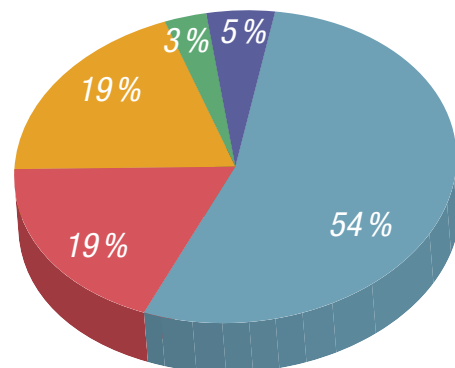
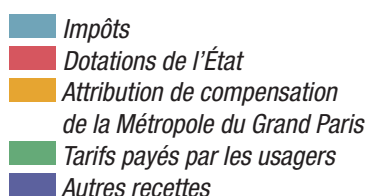
dépenses de fonctionnement.

Tous les domaines d'action de la Ville ont été passés au peigne fin pour trouver le moyen de réduire les dépenses.

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



2015



2016

LES ÉCONOMIES PROJÉTÉES



Renégociation du marché d'éclairage public
250 000 EUROS



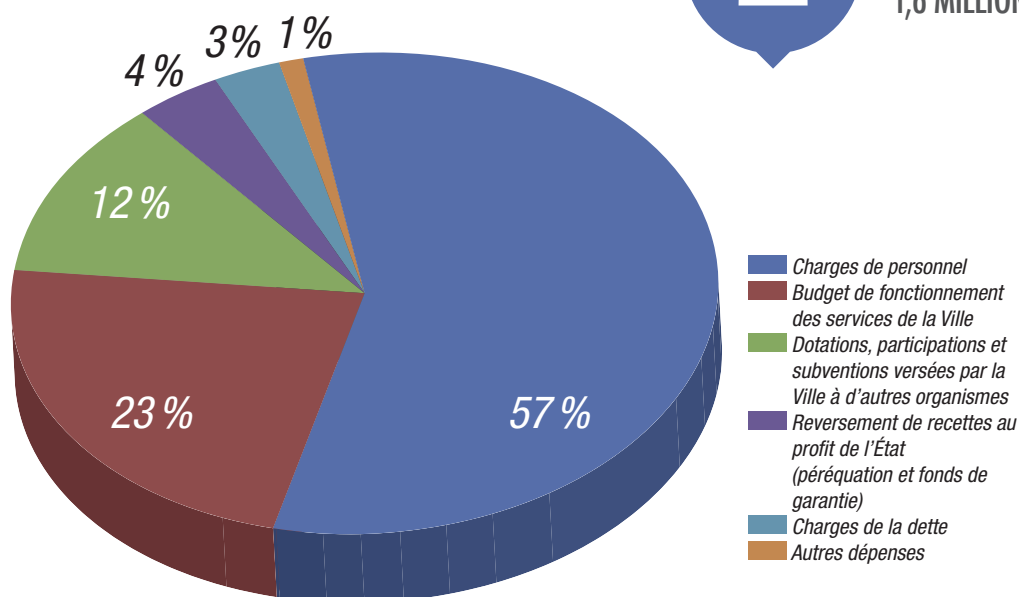
Baisse des frais financiers
300 000 EUROS



Lutte contre le gaspillage alimentaire
400 000 EUROS



Maîtrise de la
masse salariale
1,6 MILLION D'EUROS



RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Chiffres clefs

0 %

d'augmentation d'impôts

40 millions

d'euros d'investissements

20 millions

d'euros de dotations de l'État
en moins entre 2014 et 2017

4,6 millions

d'euros de pertes de recettes
en 2016



► INTERVIEW

Trois questions
à Nicole Goueta
Maire de Colombes

“ Refuser la solution de facilité ”

Pourquoi avez-vous choisi de ne pas augmenter les impôts ?

Parce que je l'ai promis aux Colombiens lors de notre campagne municipale. Colombes a déjà aujourd'hui des taux d'imposition parmi les plus élevés du département. À l'heure où le Gouvernement cherche à faire payer aux communes sa mauvaise gestion, j'ai refusé la solution de facilité consistant à renvoyer la charge sur les Colombiens.

Qu'est-ce que la péréquation et quel impact a-t-elle sur le budget de la ville ?

C'est un mécanisme de solidarité imposé par l'État aux communes dites « riches ». Celles-ci doivent redistribuer une partie de leurs recettes fiscales au profit des collectivités dites « défavorisées ».

Au cours des dernières années, notre contribution au FPIC a été multipliée par 4 par le gouvernement alors que nos recettes de péréquation de la Région sont restées stables.

La création de la métropole conduira-t-elle à un transfert de dépenses vers le Grand Paris ?

La Métropole du Grand Paris prendra progressivement en charge un certain nombre de compétences autrefois exercées par la ville. Les compétences seront transférées de manière progressive entre 2016 et 2018. Ce qui est certain, c'est que nos recettes les plus dynamiques sur la fiscalité des entreprises sont déjà transférées soit vers la Métropole, soit vers le territoire. Or le Grand Paris est dans l'incapacité opérationnelle d'assurer ses missions.

Maîtrise de la masse salariale

En 2015, 2,7 millions d'euros ont été économisés grâce à la lutte contre l'absentéisme qui a entraîné une diminution du nombre de remplacements, mais aussi grâce à une meilleure organisation des services municipaux, qui a réduit le recours aux heures supplémentaires, à une plus grande mobilité interne et à l'externalisation de certaines prestations. En 2016, 1,6 million d'euros supplémentaires vont encore être économisés grâce à ces mesures.

Lutte contre le gaspillage alimentaire

En 2014, la Ville jetait chaque année plus de 100 000 repas scolaires non consommés. Grâce à la politique de pré-inscription et à une renégociation des prix des denrées alimentaires qu'elle achète, la commune économisera plus de 400 000 euros en 2016.

Politique active de gestion de sa dette

Profitant des taux bas, la municipalité a mené une politique active de gestion de sa dette en remboursant d'anciens contrats pour les remplacer par de nouveaux emprunts négociés à des taux bien moins élevés. Grâce à cette action, Colombes économisera 300 000 euros en 2016 sans payer de pénalités aux banques et sans augmenter ses risques financiers, les nouveaux contrats ayant des taux fixes.

Renégociation du marché d'éclairage public

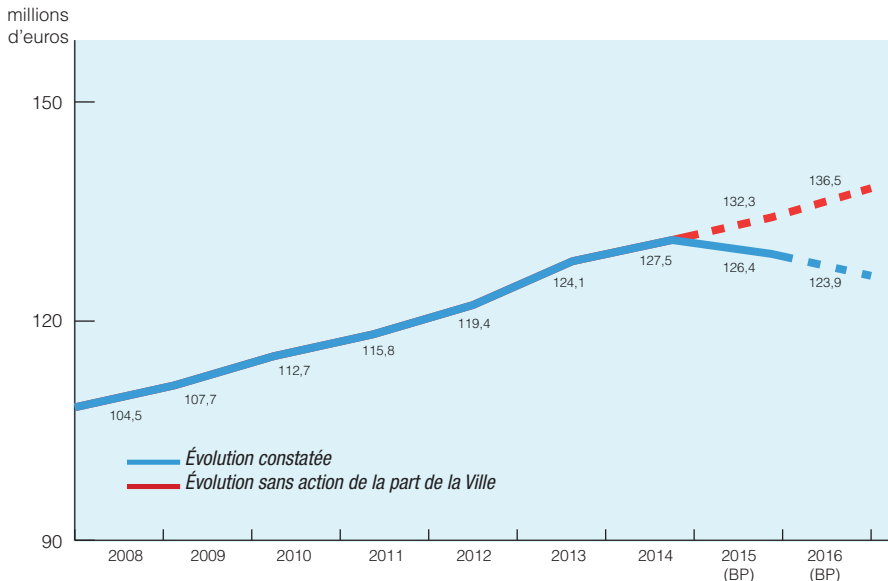
La Ville a également renégocié les prix de son marché d'éclairage public, ce qui lui permettra d'économiser 250 000 euros par an par rapport à 2015.

Rationalisation du parc immobilier

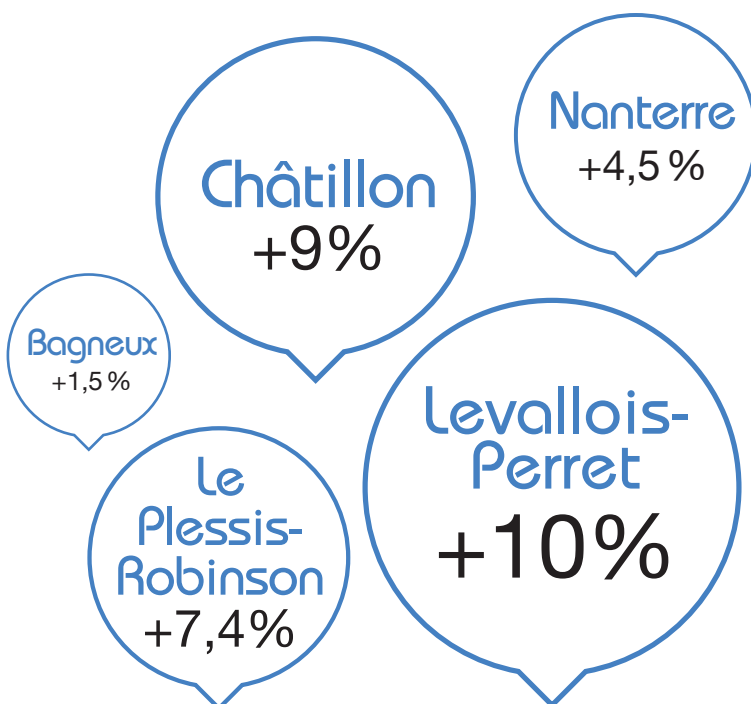
Après avoir résilié des baux de location pour un montant de 80 000 euros en 2015, ce sont 45 000 euros supplémentaires qui seront économisés en 2016.

En parallèle, la municipalité a fait le choix de stabiliser le montant des aides qu'elle apporte aux associations. La quasi-totalité des subventions 2015 ont ainsi été reconduites à l'identique en 2016.

LES DÉPENSES DE GESTION COURANTE DE LA VILLE



PROMESSE TENUE : 0 % D'AUGMENTATION D'IMPÔTS À COLOMBES



► En 2015, plus d'un tiers des villes ont augmenté leurs taux d'imposition et de nombreuses autres s'apprêtent à le faire cette année pour compenser les baisses de dotations de l'État.

Des dépenses d'investissement et une dette stabilisées

À l'heure où de nombreuses villes diminuent fortement leurs investissements, Colombes les maintient à hauteur de 40 millions d'euros par an. Ainsi, l'an dernier, elle a pu financer l'achat d'une partie des terrains Thalès en vue d'aménagements futurs.

Cette année, des économies considérables réalisées sur ses dépenses de fonctionnement lui permettent en effet un investissement équivalent.

Pour ne pas alourdir sa dette, la Ville autofinance ses investissements pour 2016 à 72 % grâce à ses ressources propres et aux nouvelles subventions qu'elle a réussi à obtenir auprès d'institutions comme le Conseil départemental des Hauts-de-Seine. Autant de mesures qui lui permettront d'envisager sereinement l'avenir.

En 2016, les principales dépenses d'investissement porteront sur la rénovation urbaine avec 12,3 millions d'euros :

- poursuite des travaux dans le quartier des Grèves, des Fossés-Jean/Bouvières
- création d'un Centre social et culturel (CSC) au Petit Colombes.
- entretien de la voirie communale et enfouissement des réseaux (5 millions d'euros).

La sécurité, le numérique et la rénovation des installations sportives comme le stade Charles-Péguy figurent également parmi les projets prioritaires.

D'autres investissements sont programmés à plus ou moins long terme :

- rénovation du square Médéric,
- ouverture de la crèche de la rue du 8 Mai 1945.

Villette



Parcs et jardins, Terrains de sports,
Entretien d'espaces verts
Arrosage, Éclairage, Pavages,
Jeux, Clôtures

62, avenue du Vieux Chemin de Saint-Denis
92230 GENNEVILLIERS
Tel: 01 40 85 06 22
www.marcel-villette.fr

Marcel Villette
des jardins et des hommes

DEPUIS
1929

RAMSAY
GÉNÉRALISTE
DE SANTÉ

LA CLINIQUE LAMBERT À LAGARENNE-COLOMBES

- Chirurgie Maxillo-faciale et Stomatologique
- Chirurgie Ophtalmologique
- Chirurgie Orthopédique
- Chirurgie Oto-Rhino-Laryngologique (ORL)
- Chirurgie Plastique et Reconstructrice
- Chirurgie Urologique
- Chirurgie Vasculaire
- Chirurgie Viscérale
- Oncologie
- Cardiologie
- Gastro-entérologie
- Dialyse et Néphrologie
- Maternité et Chirurgie Gynécologique
- Pédiatrie

08 20 16 20 16

www.clinique-lambert.fr

Clinique Lambert
67, avenue Foch
92250 La Garenne-Colombes

CLINIQUE
LAMBERT



coved

**Exclusivement
sur-mesure**

Coved maîtrise l'ensemble de la chaîne des métiers de la collecte, du nettoyage des espaces publics, du tri, du traitement, du stockage et de la valorisation des déchets.

Les solutions sont personnalisées au plus près des enjeux des territoires ou des industriels, pour réduire l'impact des déchets sur l'environnement et préserver les ressources naturelles.

5 millions d'habitants desservis - 2,4 millions de tonnes de déchets traités et collectés par an - 3 000 collectivités partenaires.

www.saur.com

LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES UN COÛT POUR LES COLLECTIVITÉS

La mise en place des activités périscolaires imposées aux collectivités par l'Éducation nationale représente un coût annuel important. En septembre, il sera demandé aux familles qui souhaitent participer 1 à 2 € par heure pour financer les nouveaux temps d'activités périscolaires (TAP).

Créées dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les TAP sont des temps d'activités imposés par l'État en prolongement de la journée de classe. Alors que certaines communes les ont répartis tout au long de la semaine, Colombes a fait le choix de les concentrer le vendredi après-midi.

Si le concept a été initié par l'État, l'organisation reste à la charge des collectivités qui en assument frais et gestion. Une charge lourde qui n'en finit pas de peser sur des budgets déjà sérieusement entamés par les baisses successives de dotation.

Soucieuse de préserver les familles, Colombes a d'abord fait le pari de la gratuité, offrant aux petits Colombiens deux années d'activités sans frais.

Confrontée à des baisses supplémentaires et imprévues de dotations, la municipalité est contrainte de solliciter les familles. Une participation de 1 à 2 € par heure suivant le quotient sera ainsi demandée à la rentrée prochaine aux familles qui souhaitent faire participer leurs enfants à ces

TAP : COMPARAISON N'EST PAS RAISON

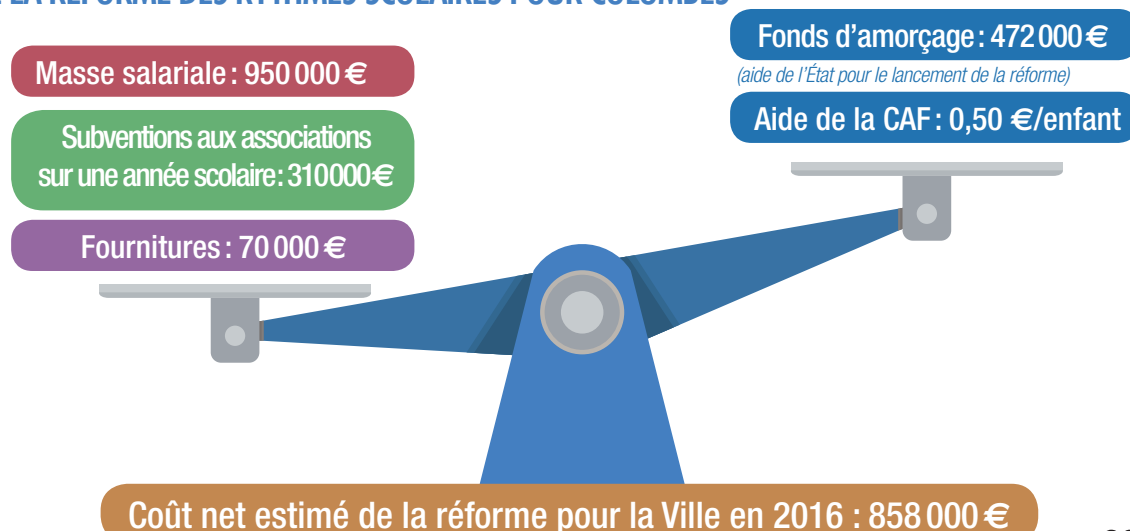
Si la tentation est forte de comparer les tarifs des TAP d'une ville à l'autre, il faut se garder de comparer ce qui n'est pas comparable. D'une ville à l'autre, ce ne sont en effet

- ni les mêmes activités
- ni les mêmes plages horaires
- ni les mêmes tranches,
- ni les mêmes coefficients,
- ni les mêmes formules de calcul.

Seul point commun : le coût, supporté par les communes qui s'organisent alors selon leur potentiel final, leurs ressources et leur population.

activités. Une participation bien loin de couvrir les coûts réels que représentent l'encadrement, l'entretien des bâtiments, les interventions associatives et la rémunération du chargé de mission TAP.

COÛT DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES POUR COLOMBES



ENTREPOSE CONVOYEUR D'ÉNERGIES TOUS TERRAINS

En surface, en mer et sous terre, Entrepose (groupe Vinci) est devenu l'un des spécialistes de la construction d'infrastructures pour le pétrole et le gaz.

Si sa création remonte aux années 30, la société Entrepose, telle qu'elle est connue dans le secteur de l'exploitation des hydrocarbures, date de 2002. C'est en effet l'année où elle prend son indépendance vis-à-vis de la Lyonnaise des Eaux. La société installera cette même année son siège à Colombes, au parc Kléber. En 2007, elle rejoint le groupe VINCI. Aujourd'hui, le groupe compte 3 000 employés, dont 500 travaillent à Colombes.

Acteur de premier plan dans l'industrie de l'énergie

Entrepose s'appuie sur l'expérience de ses marques : six filiales ayant chacune leur spécialité. *«Elles nous ont permis de progressivement nous diversifier, et de nous positionner au niveau mondial comme un acteur de premier plan dans l'industrie de l'énergie»*, explique le président du groupe, Benoît Lecinq.

Six marques spécialisées

Entrepose Contracting conçoit et livre clé en main des infrastructures pétrolières et gazières, partout dans le monde. Pour acheminer le gaz et le pétrole jusqu'à ces structures sous haute sécurité, il faut installer des pipelines. La filiale Spiecapag est spécialiste dans ce domaine.

Lorsque les pipelines passent sous l'eau, la branche Géocéan prend le relais : elle assure la réalisation



► Installée au parc Kléber, Entrepose réalise des projets clés en main pour l'industrie de l'énergie dans le monde entier, comme ici avec l'installation d'un pipeline en Australie.

d'ouvrages maritimes offshore pour les groupes pétroliers et gaziers, mais aussi les entreprises spécialisées dans le traitement de l'eau. Enfin, Entrepose intervient dans le stockage souterrain d'hydrocarbures, au travers de Geostock, et le forage avec Entrepose Drilling et HDI.

Un marché très concurrentiel

Entrepose répond aux demandes de ses clients sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'énergie, ce qui lui donne une véritable valeur ajoutée. Dernier exemple en date, l'obtention

d'un contrat pour la construction d'un pipeline de 400 km, qui traversera la Grèce, l'Albanie et la mer Adriatique.

Ce contrat représente trois ans d'activité pleine pour la filiale Spiecapag. *«Nous sommes de fait dans un marché très concurrentiel»*, reconnaît Benoît Lecinq. *«Les pays émergents deviennent désormais nos clients les plus importants, mais pour envisager l'avenir, nous devons aussi nous tourner vers d'autres formes d'énergie : le transport et le dessalement de l'eau, l'incinération des ordures ménagères, et la géothermie»*.

SABRE ET EUROPARQUET RÉCOMPENSÉS PAR LA CHAMBRE DE MÉTIERS

Le 18 mars, le savoir-faire de deux entreprises artisanales colombiennes a été célébré à Nanterre, à l'occasion de la remise des « Chartes Qualité Performance ».

Implantées depuis respectivement 17 et 22 ans à Colombes, les sociétés Sabre et Europarquet font figure d'exemple, dans leurs domaines respectifs, pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine. Elles font en effet partie des 24 entreprises du département qui ont reçu vendredi 18 mars, à Nanterre, le label « Charte Qualité Confiance ». Celui-ci récompense la qualité et le sérieux de leurs réalisations, mais aussi « leur capacité à créer de l'emploi et à transmettre leur savoir-faire ».

Sabre, des intérieurs sur mesure

Ces valeurs, Ludovic Castel, gérant de Sabre, les revendique. « On aime dire que ce qu'on livre est beau et réussi », glisse-t-il avec un sourire. Sa société, spécialisée dans l'aménagement et la rénovation, a son carnet de commandes déjà rempli pour l'année. Sabre conçoit des intérieurs sur mesure, en s'appuyant notamment sur son atelier de menuiserie installé à Colombes. L'entreprise emploie 11 personnes à temps plein, sans compter les artisans embauchés pour les besoins des chantiers. Les clients



► Ludovic Castel et Manuel Joubert, des entreprises Sabre (21, rue Victor-Hugo) et Europarquet (51, avenue Henri-Barbusse), au moment de la remise des prix. Photo Xavier de Torres.

sont variés. Parmi leurs réalisations visibles : l'aménagement de l'école de pâtisserie de Stéphane Glacier.

Europarquet, du Louvre au musée d'Orsay

Europarquet est spécialisée dans la pose et la rénovation de parquets. De l'installation à la finition, son travail est garanti clé en main, mais n'intéresse

pas que les particuliers. « Nous travaillons beaucoup dans le domaine du patrimoine, par exemple avec les musées », explique le président de l'entreprise, Manuel Joubert. De la galerie des Impressionnistes du Musée d'Orsay à la salle de la Joconde au Louvre, en passant par la Bibliothèque François Mitterrand et les Archives nationales, la liste de ses clients s'avère impressionnante. Un label de confiance à lui seul, en quelque sorte !

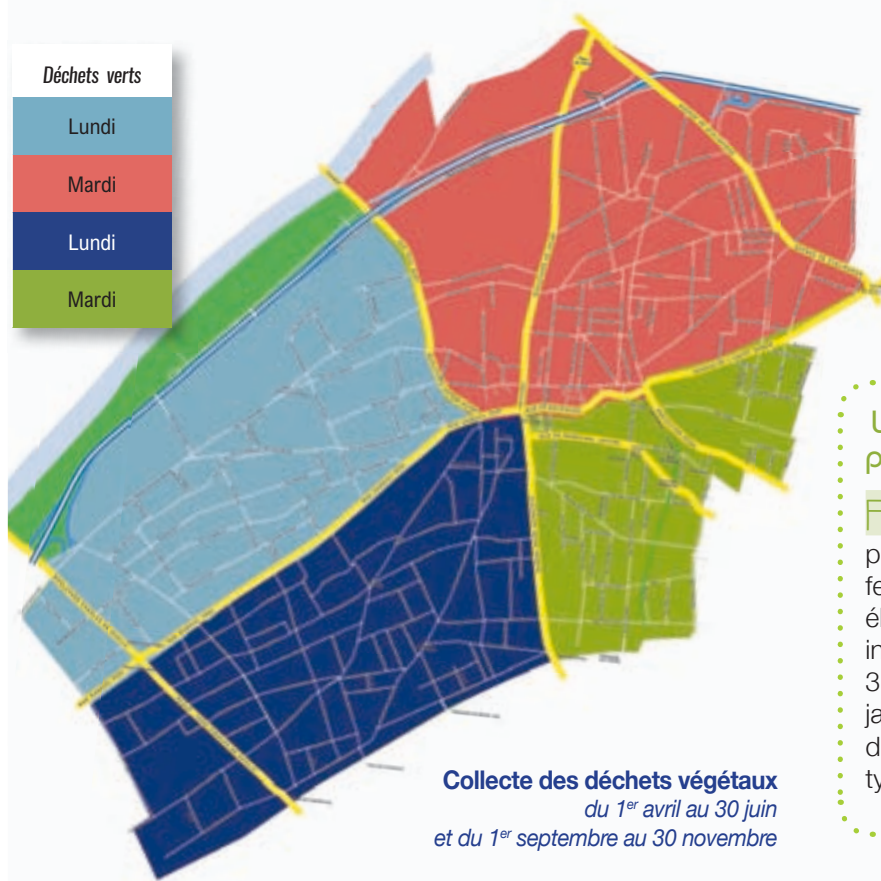
En bref

• **Portes ouvertes** La pépinière d'entreprises de Gennevilliers, située au 60, rue Principale, organise le jeudi 21 avril une journée portes ouvertes, de 10h à 13h. Un conseiller de la CCI des Hauts-de-Seine sera présent pour informer les participants. Sur inscription : hebergement@cci-paris-idf.fr. Renseignements : 01 42 08 75 10

DÉSORMAIS, LES SERVICES MUNICIPAUX

Depuis le 1^{er} avril, les déchets végétaux sont collectés une fois par semaine devant chaque résidence. Des sacs à usage unique sont à votre disposition dans les principaux équipements publics. Petit quiz pour vous rappeler les bons usages.

DISPOSITIF DE COLLECTES



Je peux déposer mon sac de déchets végétaux dans ma rue la veille de la collecte

VRAI Les sacs de déchets végétaux, peuvent être déposés la veille de la collecte, après 21h, ou le matin avant 6h. Ils sont collectés les lundis et mardi, selon le secteur où vous résidez (voir carte).

Les sacs de déchets végétaux peuvent contenir de grosses branches

FAUX Les sacs de déchets végétaux ne peuvent contenir que de petites branches, feuilles et fleurs, ainsi que les produits de vos élagages et tontes de gazon. En revanche, il est interdit d'y déposer des branches dépassant 3 cm de diamètre, ni des produits de jardinage, destinés au camion de collecte des déchets toxiques ou des « suremballages », type sacs plastiques.

J'ai le droit de brûler mes déchets de tonte de pelouse en petite quantité dans ma cour non exposée à la route.

FAUX Tout brûlage de déchets végétaux (tonte, élagage ou autres) est strictement interdit, que ce soit en petite ou grande quantité, dans un lieu fermé ou non.

Mes déchets de jardin peuvent être mélangés dans mon compost avec mes autres déchets de repas, d'épluchures de légumes.

VRAI Pratiquement tous les déchets organiques sont compostables.

COLLECTENT VOS DÉCHETS VÉGÉTAUX



► 1360 sacs destinés aux déchets végétaux ont été donnés au marché du Centre. Les prochaines distributions auront lieu mardi 12 et jeudi 14 avril.

Je peux mettre à la poubelle mes déchets de coupe de végétaux.

FAUX Aucun déchet végétal ne doit être mis à la poubelle. La réutilisation de ces déchets pour paillage et compostage sera bienvenue dans votre jardin. Sinon la collecte en déchèterie permettra une valorisation de ces déchets.

Je pollue plus à prendre ma voiture pour aller à la déchèterie la plus proche pour jeter mes déchets végétaux qu'à les brûler dans mon jardin.

FAUX Le brûlage de déchets végétaux génère une pollution très importante: 50 kg de déchets végétaux brûlés émettent autant de poussières que 70 à 920 allers-retours à la déchèterie en fonction du véhicule.

Après la collecte, les déchets végétaux sont valorisés

VRAI Les déchets végétaux sont apportés sur la plate-forme de compostage de Montesson où ils sont transformés en terreau végétal ou sous forme de broyats.



RECYCLEZ VOS DÉCHETS À DOMICILE, AVEC UN COMPOSTEUR

Le compostage permet de recycler 30 % de vos déchets de cuisine annuels, soit une quarantaine de kilos par an et par habitant. Aujourd'hui, 1 666 composteurs domestiques sont installés à Colombes, tous fournis par la Ville. Pour en obtenir, il vous suffit d'envoyer un courrier à l'hôtel de ville* avec vos coordonnées et un chèque de 5€ à l'ordre du Trésor public. Renseignements: 0800 892 700

* Mairie de Colombes, service Propreté, place de la République, 92700 Colombes

L'OPÉRATION « HABITER DURABLE » BAT SON PLEIN

Depuis le lancement de l'opération Habiter Durable, 43 ménages bénéficient d'un accompagnement et d'aides financières et techniques pour des travaux d'amélioration thermique et de réhabilitation de leur propriété. 16 copropriétés ont également été retenues à la suite du premier appel à candidatures.



► Les ménages concernés par les travaux d'amélioration thermique réalisent un gain énergétique de 39 % en moyenne.

Quarante-trois ménages bénéficient de l'accompagnement proposé par l'opérateur Soliha Paris Hauts-de-Seine Val d'Oise. Cet organisme rétribué par la Ville apporte une assistance technique, administrative, financière et sociale aux propriétaires sélectionnés pour étudier leur projet, obtenir des aides, et assister la mise en œuvre de leurs travaux.

Un accompagnement personnalisé

Les M. vivent dans un pavillon de 80 m² avec leur enfant en bas âge, rue Jules-Ferry, depuis 18 mois. Ils souhaitent procéder à des travaux d'amélioration de leur propriété mais les repoussaient, faute de moyens. La possibilité de bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour effectuer une demande de subventions les a encouragés à passer à l'acte. «Après la parution de l'article dans Colombes le Mag pour faire connaître le dispositif, nous avons contacté Soliha», confie Madame M.

L'architecte de l'équipe leur a alors apporté des conseils techniques et réalisé une étude thermique pour vérifier l'éligibilité des travaux: «Nous souhaitons changer la chaudière, les fenêtres, réaliser une isolation thermique par l'extérieur et ravauder les façades. C'est nous qui avons choisi les entreprises, puis transmis les devis à Soliha qui les a validés et monté le dossier de demande d'aides. Nous avons obtenu 20 000 € sur un total de 30 000 €. Lorsque les travaux seront terminés, nous allons réaliser une économie de 42 % sur notre facture de chauffage!»

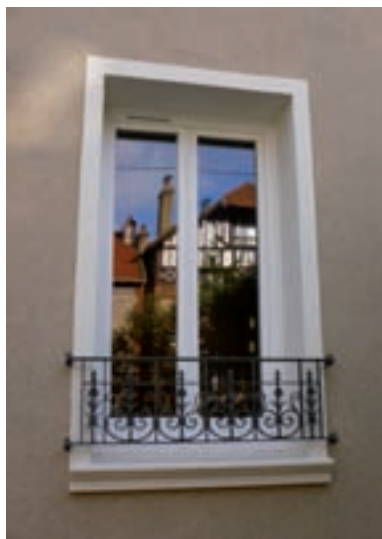


► L'ancienne chaudière a été remplacée par une chaudière gaz à condensation et une ventilation mécanique contrôlée a été installée. Photos Soliha

Colombes a déboursé la somme de 64 874 € pour permettre aux ménages de concrétiser leur projet. Sur les 43 projets colombiens, 37 concernent l'amélioration thermique et 6, la réhabilitation du logement. Une commission d'attribution des aides de la Ville se réunit tous les deux mois, afin de statuer sur le montant de la subvention accordée à chaque dossier. D'autres financeurs interviennent également pour soutenir les ménages: l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) a accordé 274 376 €, le Conseil



► Ici un pavillon colombien dans lequel des travaux ont été réalisés durant 6 mois. Les subventions ont couvert 45 % du coût. Photo Soliha



► Le projet a consisté à remplacer des fenêtres simple vitrage en double vitrage, à poser une isolation thermique par l'extérieur sur les façades et pignons et changer la chaudière. Photo Soliha

Départemental des Hauts-de-Seine, 37 631 €, la région Ile-de-France 36 300 €, les caisses de retraite 13 000 €, les caisses de retraite complémentaire 2 700 €. Grâce à ces différentes subventions, les travaux sont financés à 72 % TTC de leur montant, l'aide étant attribuée en fonction des revenus.

Les copropriétaires également concernés

L'opération «Habiter durable» ne concerne pas seulement les propriétaires de pavillons mais aussi les copropriétés. Un premier appel à candidatures a été lancé à leur adresse en février 2015. 16 dossiers ont été retenus. Un second appel a permis de recueillir neuf nouvelles demandes actuellement étudiées. De nouvelles copropriétés peuvent encore solliciter Soliha. Elles sont invitées à définir un programme de rénovation thermique. L'objectif global étant de réduire la consommation d'énergie d'au moins 25 %.

Plusieurs interventions peuvent être envisagées comme l'isolation thermique des façades et des toitures, la rénovation du chauffage collectif... L'équipe de Soliha apporte des conseils sur le plan technique et administratif et mobilise les aides financières adaptées.

La Ville a créé une aide spécifique pour prendre en charge, à hauteur de 50 %, le coût du diagnostic global des immeubles, à raison d'une subvention plafonnée à 7 500 € par immeuble.

Opération Habiter durable: lundi, de 14h à 18h, du mardi au jeudi, de 14h à 17h, 85 rue Saint-Denis. Tél. : 01 81 92 80 10.



► INTERVIEW

Caroline Coblentz,
Première adjointe,
déléguée au Logement,
à l'Habitat,
au Développement
économique et à
l'Emploi

“ Un premier bilan encourageant ”

Quel bilan dressez-vous des deux premières années de l'opération ?

400 Colombiens ont été reçus pour des conseils sur leurs projets de travaux et 70 personnes se sont déplacées aux 9 ateliers organisés par Soliha: balades thermographiques, accompagnement pour l'appel à candidature... Ces deux premières années d'opération ont permis d'accompagner 43 projets de travaux ambitieux en individuel sur des réhabilitations énergétiques.

16 copropriétés ont été retenues sur le premier appel à candidature. Elles représentent environ 800 logements et sont actuellement accompagnées par l'opérateur pour réaliser des audits énergétiques et décider d'éventuels travaux. Ce premier bilan est donc encourageant: les Colombiens sont impliqués sur les questions de rénovation énergétique et conscients de l'enjeu que représente la maîtrise des consommations d'énergie.

Le dispositif prend fin en 2019. D'ici là, quels sont vos objectifs ?

Il s'agit à présent de renforcer l'accompagnement sur les copropriétés. 9 nouvelles d'entre elles ont répondu au deuxième appel à candidature sur le volet énergétique, pour lesquelles un audit global sera financé, soit 260 logements répartis sur l'ensemble du territoire en plus des 800 logements sur le premier appel à candidature. D'ici 2019, ce sont environ 1 200 logements qui bénéficieront du soutien de la Ville.

Autre enjeu fort: la lutte contre l'habitat dégradé. Soliha a réalisé 40 diagnostics d'immeubles qui ont permis de définir des projets de réhabilitation pérennes. L'objectif est de contribuer à préserver le patrimoine et améliorer le cadre de vie des habitants.

Une nouvelle crèche inaugurée aux Vallées ▼



Ouverte en janvier dans le quartier des Vallées, la micro-crèche privée «Les Barbusiens» a été inaugurée le 10 mars, en présence de Bernadette Samama, adjointe au maire déléguée à la Famille. Gérée par la société «Demain 2 pieds», cette «deuxième maison» colorée et chaleureuse peut accueillir dix enfants de 0 à 3 ans pendant la semaine. Nul doute qu'elle remportera un grand succès dans ce quartier dynamique. *Photo Alex Bonnemaïson*

Sensibilisation à l'audition... en musique ▼



La Ville de Colombes a participé entre le 7 et le 11 mars à la Semaine nationale de l'audition, à travers plusieurs actions de prévention. Le public du Conservatoire, notamment, a bénéficié le vendredi d'une animation de sensibilisation aux risques auditifs, à la fois à l'entrée de l'auditorium et sur scène, en amont du concert donné par le trio «Flood Back». Un moment d'information bienvenu pour que la musique reste un plaisir pour les oreilles! *Photo Martine Mouchy*

▼ Portes ouvertes au lycée Garamont



Le samedi 12 mars, le lycée Garamont a organisé ses traditionnelles portes ouvertes. La particularité de ce prestigieux établissement est d'être le seul lycée de la région dédié aux métiers de la Chaîne graphique. Pendant toute la journée, les adolescents et leurs familles ont ainsi pu découvrir les différentes formations exclusives proposées au sein de l'école, de ses Bac Pro plurimédia à son BTS Design graphique. *Photo Xavier de Torres*

▼ Une exposition dédiée aux espaces verts



C'est le 18 mars qu'a été inauguré au Musée d'Art et d'Histoire l'exposition «Ruines et anticipations». Conçu sur plusieurs mois dans le cadre du Contrat local d'éducation artistique (CLEA) mené avec Anne-Lise Seusse, photographe en résidence, ce projet associe les témoignages des habitants à un travail photographique autour de la grande histoire des espaces verts de Colombes. Le fruit de cette expérience est visible au Musée jusqu'au samedi 8 avril. *Photo Philippe Stimaridis*

▼ Le 13^e Trophée Brunet consacre le CSG



Le Trophée Brunet, qui fêtait sa 13^e édition, a ravi les centaines de spectateurs présents durant le 19 mars. Près d'une vingtaine d'équipes françaises, dont celles du Club des sports de glace (CSG), organisateur de l'événement, se sont succédé pendant cette compétition de ballet sur glace, à laquelle assistait notamment Sébastien Perrotel, adjoint au maire délégué aux sports, et André Brunet lui-même, fondateur du club. Le CSG est monté deux fois sur la plus haute marche du podium, grâce à ses équipes «Estrella» (novices) et «Energia» (juniors). *Photo Valérie Dubois*

Première pierre pour 59 logements

Le programme «Quinte-Essences», dont la construction est en cours au 114-118 rue Saint-Denis, fait partie des nombreux projets immobiliers lancés ces derniers mois dans le centre-ville. 59 logements, ainsi qu'un parking public souterrain de 100 places, seront livrés d'ici 2017 sur ce site. Une cérémonie officielle de pose de la première pierre a eu lieu le vendredi 25 mars sur place, en présence des représentants de Bouygues Immobilier, de Nicole Goueta, maire de Colombes, mais aussi de la directrice et du personnel de l'école maternelle Reine-Henriette, dont la cour de récréation est mitoyenne de ce vaste chantier. *Photo Philippe Stimaridis*



▶ LES VOYAGEUSES PASSENT LEUR GARE AU PEIGNE FIN



Une «marche exploratoire» a réuni une douzaine de Colombiennes au sein de la gare du Centre jeudi 17 mars afin de recenser les endroits qui génèrent un sentiment d'insécurité et les pistes d'amélioration pour rassurer les voyageuses. Des représentants de la SNCF et de nombreux élus de la Ville, dont Jean-Paul Bolufer, adjoint au maire délégué à la Sécurité, s'étaient déplacés. Le petit groupe, a décrit différentes parties de la gare et son ressenti dans ces endroits.

Ainsi, le parvis est jugé «triste», le hall insuffisamment animé, mais l'endroit le plus angoissant pour les Colombiennes est sans nul doute la sortie de l'avenue Ménelotte. Leurs propositions : installer des miroirs, rajouter des éclairages, peindre les murs dans des couleurs plus vives, encourager des passages plus fréquents de la brigade ferroviaire.

Le responsable des relations institutionnelles de la SNCF confie : «*Nous avons besoin du regard subjectif de nos clientes, pour trouver ensemble des solutions concrètes*».

Photos Valérie Dubois

Retrouver le récit complet de la marche sur notre site www.colombes.fr

Prévention

LA VILLE ET LES BAILLEURS AIDENT À RELOGER LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

Deux appartements colombiens vont être loués à l'association l'Éscale, pour reloger et garantir la sécurité des femmes victimes de violences conjugales.



► Colombes Habitat Public et la société Immobilière 3F ont récemment donné leur accord pour soutenir l'action de relogement d'urgence de l'Éscale.

Depuis plus de 20 ans, l'association l'Éscale soutient, écoute et accompagne dans leurs démarches les femmes victimes de violences, en particulier conjugales. Ce problème de société nécessite la mobilisation de nombreux partenaires. Une convention a été signée en 2012 par cinq communes de la Boucle

Nord, dont Colombes, pour permettre leur accès à un logement durable : une dizaine d'appartements leur ont été proposés depuis dans la commune.

L'Éscale relogé aussi en urgence des femmes en situation de risque vital. À Colombes, deux appartements ont été

mis à disposition, en 2003 et 2005, qui ont permis d'accueillir temporairement plusieurs victimes. Deux autres vont s'ajouter à cette liste. Les bailleurs colombiens Colombes Habitat Public et la société Immobilière 3F ont donné en mars leur accord, avec le soutien de la Ville, pour louer des appartements pouvant accueillir deux ou trois femmes en cohabitation, accompagnées ou non de leurs enfants. Une solution d'hébergement provisoire, mais indispensable pour que les victimes se reconstruisent et commencent une nouvelle vie.

Dans ce domaine, la région Ile-de-France vient de voter le renforcement de son aide en portant à 100 logements minimum son objectif annuel de mise à disposition de lieux d'habitation.

L'Éscale - 01 47 33 09 53

Dispositif d'écoute anonyme « Femmes Victimes de Violences 92 » : 01 47 91 48 44

En bref

• **Examens de santé gratuits.** La caisse d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine enrichit ses offres de prévention en proposant un bilan de santé gratuit pour les 10-15 ans : entretien médical, examens visuels, auditifs et bucco-dentaires sont réalisés en fonction des facteurs de risque de cette tranche d'âge et du profil de chaque enfant. En fonction des résultats, les parents sont conseillés

ou orientés vers d'autres structures d'accompagnement. L'examen dure moins de 3 heures et se déroule au 130 rue du 8 mai 1945 à Nanterre. Inscriptions : bse@cpam-nanterre.cnamts.fr ou 01 78 66 33 00, du lundi au vendredi de 9h à 12h.

• **La Maîtrise des Hauts-de-Seine** a commencé ses auditions pour les enfants de 6 à 11 ans passionnés par

la pratique vocale. Aucune formation musicale n'est nécessaire pour se présenter. Les enfants chantent en groupe puis individuellement après un court entretien. Ceux qui sont retenus intégreront l'un des 10 choeurs à la rentrée 2017. Tous les répertoires sont abordés en fonction des capacités de chaque enfant. Renseignements : www.lamaitrise.com.

ARC SPORTIF NOUVELLE RÉUNION PUBLIQUE JEUDI 14 AVRIL À 19H

Aménagement

Une réunion publique se tiendra salle du Conseil municipal, à l'hôtel de ville pour présenter les premières orientations d'aménagement du projet et recueillir les avis des habitants.



► L'Arc sportif englobe un territoire s'étendant des terrains de Charles-Péguy jusqu'aux Fossés-Jean, en passant par le parc départemental Pierre-Lagaravère, le stade Yves-du-Manoir et les anciens sites Thalès.

Depuis la première réunion publique de lancement du projet « Arc sportif », le 5 février 2015, la municipalité a planché sur un projet urbain ambitieux permettant de donner à Colombes une nouvelle impulsion pour son développement.

La perspective d'un nouveau tramway

(T1), la proximité du stade Yves-du-Manoir et la candidature de Paris aux JO 2024, enfin la mutation programmée de 14 hectares, ont généré une dynamique et attiré des urbanistes, des investisseurs avec de multiples propositions.

La Ville souhaite également mettre

en valeur ses grandes infrastructures sportives, les renforcer en créant des équipements complémentaires offrant des services nouveaux aux Colombiens. C'est à partir de ces réflexions que vous seront présentées les premières orientations d'aménagement de « l'Arc sportif » de Colombes.

En bref

• **Commémoration** La Ville commémorera le souvenir des déportés le dimanche 24 avril. Rendez-vous pour le départ du cortège à 10h30 devant la Maison du Combattant.

• **Conférence** Dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, le commissaire général de l'Armée de l'air Raymond Caire

animera le 16 avril à 16h une conférence sur le rôle des femmes pendant la Guerre 14-18, dans les salons de l'hôtel de ville.

• **Entretiens diététiques** Bien manger est essentiel. Une alimentation saine et équilibrée permet d'éviter l'apparition ou l'aggravation de certaines maladies comme l'obésité ou le diabète. Les

diététiciennes de la caisse d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine proposent aux assurés des entretiens gratuits sur rendez-vous les mardi et mercredi de 13h30 à 16h30 au centre d'Assurance Maladie, 87, rue Saint-Denis. Inscriptions : 0800 159254 ou prevention-sante@cpam-nanterre.cnamts.fr

PREMIÈRE JOURNÉE DE LA VIE ASSOCIATIVE « UN BILAN TRÈS POSITIF »

Associations

30 associations ont participé à la première Journée de la Vie Associative qui se déroulait au Tapis Rouge le 19 mars dernier. Rachid Chaker, adjoint au maire délégué à la Vie associative, dresse le bilan de cette manifestation.



Quels étaient les objectifs de cette initiative ?

Nous nous sommes rendu compte que beaucoup d'associations n'avaient pas connaissance des dispositifs proposés pour les aider. La Ville et les autres partenaires ne leur fournissent pas que des subventions et des locaux mais aussi des outils et des services. À travers cette journée, nous souhaitons leur permettre de prendre connaissance de tout ce qui existe pour les aider à monter en compétence, à s'adapter, dans un contexte de mutation et de réduction des financements.

Quel bilan dressez-vous de cette journée ?

Pour cette première journée, le bilan est très positif. Une trentaine d'associations se sont inscrites, soit près de 70 personnes réparties dans les différents ateliers, la plupart pour la journée entière. Le format des ateliers en groupes leur a plu, il leur a permis de poser des questions, d'obtenir des informations.

Le déjeuner, offert par la Ville a été un moment convivial particulièrement apprécié. Il a permis aux participants d'échanger sur des problématiques communes, une opportunité



► Quatre ateliers thématiques et un déjeuner offert par la municipalité ont permis aux membres bénévoles et salariés présents d'élargir leur réseau et de connaître toutes les aides à leur disposition.

exceptionnelle car le Forum annuel des associations est tourné vers le grand public. Ce temps fort manquait, nous avons répondu à un besoin. Certaines associations vont désormais pouvoir envisager des collaborations.

Quels partenariats la Ville souhaite-t-elle établir avec les associations ?

Nous considérons les associations comme des partenaires sérieux, indispensables à l'animation de la ville à travers des activités et des projets proposés aux habitants. Cette journée s'est tenue en partenariat avec le Conseil

consultatif de la vie associative (CCVA) dont l'atelier mutualisation qui s'est beaucoup investi dans la définition et l'organisation de cette journée. Cette structure joue un rôle essentiel. Ses représentants ont dressé un bilan de leurs travaux en introduction de la journée.

Comptez-vous reprogrammer une journée l'an prochain ?

C'est une très belle initiative, nous espérons qu'elle va se pérenniser. En attendant, un document de synthèse retraçant le contenu des débats leur sera transmis par mail et mis en ligne sur le site de la ville.

LA MAISON DU DROIT LIEU DE CONSEIL JURIDIQUE, CHANGE D'ADRESSE

Droit

La Maison du droit déménage pour ouvrir le 2 mai dans de nouveaux locaux en centre-ville. Une décision qui permet à la Commune de réaliser des économies considérables tout en maintenant un service indispensable aux Colombiens.

À partir du mois de mai, la Maison du droit fait peau neuve, en déménageant de la place Henri-Neveu au 6, boulevard Edgar-Quinet. Ces nouveaux locaux idéalement situés en centre-ville, face à la place du Souvenir, donneront une visibilité accrue à cette structure devenue indispensable. Ce déménagement, source d'économies de loyer considérables puisque celui-ci coûtait 38 500 euros par an à la Ville. Le transfert nécessitera de fermer l'équipement au public entre le 12 et le 22 avril.

Un service indispensable

La Maison du droit, service de la ville rattaché à la direction des Affaires juridiques et de la Commande publique, se présente depuis de nombreuses années comme un lieu d'accueil, d'écoute et de conseil sur toutes les questions juridiques. De manière gratuite et confidentielle, chaque Colombien peut venir se renseigner dans ce domaine spécifique.

Vous avez besoin du conseil d'un professionnel sur la famille, le travail, le logement ? Vous avez été victime d'un préjudice physique, moral ou matériel : agression, escroquerie, vol, abus de confiance, accident de la circulation ou au travail ? Vous souhaitez résoudre un litige familial, avec l'administration, avec le voisinage, sans porter l'affaire devant les tribunaux ? La Maison du



► La Maison du droit vous informe et vous conseille gratuitement. Photo Philippe Stimaridis

droit vous permet d'être orientés et de vous informer avec précision, afin d'affronter ces difficultés dans les meilleures conditions.

Des professionnels du droit à votre écoute

L'équipement réunit dans le cadre de permanences spécifiques et uniquement sur rendez-vous : des professionnels du droit (avocats, conciliateurs de justice, défenseur des droits, notaires), des prestataires spécialisés dans la résolution de conflits

familiaux (Udaf, Union départementale des associations familiales) et dans le droit au logement (Adil 92, Agence départementale d'information sur le logement) ainsi que le médiateur municipal, dans le cas de désaccords avec l'administration municipale¹.

Renseignements : 01 47 60 41 33 ou maison-du-droit@mairie-colombes.fr. Permanences gratuites uniquement sur rendez-vous. Ouvert du lundi au mercredi et le vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le jeudi de 9h à 12h.

¹ sauf demande de logement ou de place en crèche.

DEPUIS LE 5 AVRIL, COLOMBES EST PASSÉ À LA TNT

Télévision

La norme de diffusion de la Télévision numérique terrestre, ou TNT, vient d'évoluer sur tout le territoire.

Dans la nuit du 4 au 5 avril, votre télévision est passée à la TNT Haute Définition. En d'autres termes, la norme de diffusion de vos chaînes a changé, passant au Mpeg-4 pour une meilleure qualité de son et d'image. Cette évolution permet aussi à tous les foyers équipés d'une antenne râteau de recevoir la TNT, y compris les chaînes exclusivement en HD.

Ce transfert de technologie s'est déroulé simultanément sur tout le territoire français. Le changement s'est fait automatiquement si vous recevez la télévision via Internet ou la fibre optique.

En revanche, la réception des chaînes a été interrompue pour tous les téléviseurs reposant exclusivement sur l'ancienne norme Mpeg-2. Vous êtes dans ce cas si vous êtes reliés à une antenne râteau, ou si vous recevez la télévision par le câble ou le satellite sans abonnement. Pour profiter de l'offre télévisuelle, il vous faut acquérir un adaptateur TNT HD (à partir de 25 euros). Vous devrez lors de l'installation lancer une recherche et mémoriser les chaînes. Des aides financières de l'État sont proposées dans certains cas, afin de compenser les frais engagés pour une nouvelle installation.

Plus d'infos : www.recevoirlatnt.fr



► Le passage à la TNT HD permet à l'ensemble des foyers de recevoir 25 chaînes gratuites, avec une qualité d'image et de son optimale.

Marchés

MISE EN PEINTURE DES TROIS MARCHÉS



► Au marché du Centre, toutes les parties vétustes ont été reprises.

Une mise en peinture des trois marchés de Colombes a été réalisée en février dernier par la Régie de Quartier la Passerelle.

Au marché du Centre, toutes les parties vétustes ont été reprises.

Au marché Marceau, ce sont plusieurs murs, l'ensemble des poteaux et les encadrements des fenêtres qui ont été repris.

Quant au marché des Quatre Chemins, ce sont les locaux techniques qui ont été repeints.

OCTAVE, 99 ANS D'ÉLÉGANCE

Rencontre avec Octave Perrette, 99 ans, le doyen colombien. Chevalier de la Légion d'honneur, il a été membre du premier bataillon antillais sous les ordres du général de Gaulle.

Un bel homme élégant, dos bien droit, nous attend dans le hall de son immeuble du boulevard Général-de-Gaulle. Il paraît facilement vingt ans de moins que son âge. Pourtant Octave Perrette, est bien né le 16 avril 1917, à Morne-à-l'Eau en Guadeloupe.

À 23 ans, mobilisé pour la Seconde Guerre mondiale, il arrive en métropole par bateau, à Bayonne, puis part combattre sur le front alsacien, où il est fait prisonnier. Les Allemands décident de regrouper dans plusieurs villes tous ceux qu'on appelle les coloniaux : Antillais, Arabes, Africains, Asiatiques... Pour Octave, ce sera Dijon, dont il s'évade bientôt. Il rejoint Marseille, d'où il s'embarque pour la Guadeloupe.

Premier bataillon antillais

Répondant à l'appel du général de Gaulle, Octave quitte son île, sous la férule du régime de Vichy, pour celle de la Désirade, à 70 kilomètres environ. Il formera avec d'autres jeunes soldats le premier bataillon antillais. Quelques mois d'instruction en Amérique, puis ces engagés débarquent à Casablanca, au Maroc, d'où Octave est envoyé en Tunisie pour contenir les Allemands.

En 1944, son unité participe à la campagne d'Italie, dont la bataille de Monte Cassino, puis débarque en Provence, pour remonter jusqu'en Alsace et bouter l'ennemi hors de France.

Pas de repos pour Octave ! Sitôt la France libérée, il s'engage de nouveau afin de libérer l'Indochine des Japonais. Il y reviendra pour deux autres missions. En 1955, le voici en Algérie, au service général de la caserne sise dans la Casbah d'Alger. Un jour, il se rend chez le dentiste et tombe amoureux de son assistante. Ruth est allemande et plus jeune que lui de cinq ans. Les deux tourtereaux se marient en 1957. Aujourd'hui encore, ils vivent en autonomie avec l'aide et le soutien moral de leurs deux filles. Octave tient à se rendre tous les jours au marché, à pied.

Son moral ? Au beau fixe. « J'ai bien vécu », dit-il. Seul regret de ce sous-officier de carrière, décoré de nombreuses médailles : il aurait voulu étudier le droit plutôt que de travailler en usine, dès l'âge de dix ans.

Son secret de longévité ? Son amour de la marche et son ti punch citron, qu'il continue de fabriquer lui-même, avec un rhum... de Guadeloupe bien sûr !



Photo Philippe Stimaridis

“ Je me rends tous les jours au marché à pied ”

Travaux sur voie publique

1. RUE D'ATHÈNES: les travaux de prolongement de la rue d'Athènes ont démarré. À l'occasion de la construction du programme immobilier «Les Terrasses de l'Europe», la Codevam procède à la transformation de cette impasse en rue traversante. Elle permettra la jonction, à terme, entre la rue Youri-Gagarine et l'avenue de l'Europe.



2. RUE ESTIENNE D'ORVES: des travaux rue d'Estienne d'Orves, dans la partie située entre la rue Colbert et le boulevard Charles-de-Gaulle, vont débuter mi-avril. Les trottoirs seront agrandis, de nouveaux raccordements réalisés en sous-sol, et la chaussée désamiantée. La circulation dans cette portion sera coupée durant une partie du chantier, qui s'inscrit dans le cadre de la ZAC Charles-de-Gaulle Est.



3. AVENUE HENRI-BARBUSSE: le conseil départemental poursuit en avril ses travaux d'abattage et de plantation d'arbres avenue Henri-Barbusse (voir page 8).

Grands chantiers

4. PARC LAGRAVÈRE: le conseil départemental continue son opération d'aménagement des berges de Seine le long du parc Lagravère. Les travaux devraient se terminer au moins de juin 2016.

5. 32-34 AVENUE DE L'EUROPE: le «grignotage» de la seconde partie de l'ancien bâtiment du 32-34 est en cours, après une phase dédiée au désamiantage de l'immeuble. Cette déconstruction permettra à l'opérateur I3F de démarrer, durant le printemps, les premiers travaux d'un nouveau lot de 66 logements sociaux, à l'angle avec la rue Jean-Monnet.

6. RUE DE BELLEVUE: au 91-107 se déroulent les travaux de réalisation de l'ensemble «les Jardins Bellevue». Ce programme, conduit par les Nouveaux Constructeurs, comprendra 125 logements, dont 42 sociaux et 3 maisons de ville, construits autour d'une allée arborée. La livraison est prévue pour 2017.

7. BOULEVARD DE VALMY: le programme «L'Essentiel», qui comprend 30 logements dont 10 sociaux, est en cours de construction au n°24. Sa livraison est annoncée pour 2017.

8. RUE SAINT-DENIS: la construction de l'ensemble «Quintessence» se poursuit près de l'école Reine-Henriette. Ce programme de 59 logements, mené par Bouygues Immobilier, inclut un parking public de 100 places. La pose officielle de la première pierre s'est déroulée fin mars, en présence des élus (voir aussi p.23).

9. RÉNOVATION URBAINE AUX FOSSÉS-JEAN: le grand chantier qui occupe actuellement le cœur de quartier a commencé par la réhabilitation du 11, rue Michelet, attendue de longue date par les locataires. Une centaine de logements est concernée par ces travaux de mise aux normes et de rénovation, qui concerneront également les parties communes, la toiture et les façades extérieures. Le chantier doit se dérouler jusqu'à fin 2016 (voir aussi p. 9).

10. LES CANIBOUTS: la «dalle des Canibouts» qui englobe l'espace situé entre la rue Pierre-Expert et la rue Gabriel-Péri, face au groupe scolaire Simone Veil, va être complètement transformée, dans le cadre des travaux de la Marine. Le plateau sera aménagé en espace piétonnier, et comprendra à terme un terrain multisports, des jardinières le long de la résidence des Canibouts, ainsi que 17 nouvelles places de stationnement.

Interventions sur équipements publics

11. ÉCOLE DES CÔTES-D'AUTY: fermée suite à la création du groupe scolaire Simone-Veil, l'ancienne école maternelle des Côtes-d'Auty va être déconstruite. Les travaux sont prévus pour débuter en mai 2016.

Colombes

soutient le Racing 92



**RACING 92
RC TOULON**

**1/4 DE FINALE DE COUPE D'EUROPE
DIMANCHE 10 AVRIL - 17H15**

**RACING 92
ASM CLERMONT**

**22^{EME} JOURNEE DE TOP 14
WEEK-END DU 30 AVRIL**

STADE YVES-DU-MANOIR / COLOMBES

RESERVATION SUR : [RACING 92.FR](http://RACING92.FR)

NATIXIS
Partenaire Officiel

CLARINS
Partenaire Officiel

ON
OSYSTEEM

SCUTUM

HOP!

VINCI

FRUIT

ALCANTARA

MAIF

hauts-de-seine
Le Département

VINCI

MAIF

ALCANTARA

FRUIT

MAIF

ALCANTARA

FRUIT

MAIF

ALCANTARA

FRUIT

COMMUNICATION

ESC ARTS MARTIAUX

UNE TRADITION ET DES VALEURS

Premier club de judo de Colombes, l'ESCAM entraîne depuis plusieurs décennies les pratiquants en arts martiaux, en transmettant les valeurs de respect et de contrôle de soi ainsi que les codes propres à ces disciplines.

Le 18 juin, l'ESCAM fêtera ses 45 ans d'existence. L'ancienne section judo de l'Étoile sportive colombienne, devenue l'ESC Arts Martiaux, compte aujourd'hui entre 280 et 300 licenciés. Depuis les années 2000, le club n'accueille plus seulement, comme son nom l'indique, des judokas, mais aussi ceux qui pratiquent la lutte contact, le krav-maga, le taïso ou l'aïkido. Une diversité souhaitée par Stéphane Dervaux, directeur technique du club depuis 1991, pour répondre à la demande des Colombiens d'une part, mais aussi à sa passion pour le monde des arts martiaux.

Avec Sandra Deltheil, l'une de ses anciennes élèves, devenue à son tour professeur, Stéphane Dervaux est l'un des piliers d'un club qui a pris ses quartiers, depuis ses débuts, dans le dojo du gymnase Ambroise-Paré. Plus qu'une histoire, ce sont des valeurs que l'ESCAM continue à transmettre. Un intérêt particulier est porté au versant éducatif du judo. Le professeur confirme : « même si une partie de nos licenciés sont engagés dans la compétition, ce n'est pas notre vocation première ». La transmission du savoir, le respect des rituels sont aussi importants que la pratique sportive elle-même.

« Un vecteur pédagogique essentiel »

Depuis 2004, plusieurs projets pédagogiques ont été lancés dans ce sens, par un directeur lui-même



► L'ESCAM accueille les judokas de tous âges en semaine, et propose différentes pratiques martiales en parallèle. Des stages de découverte sont aussi organisés plusieurs fois par an. Photo Alex Bonnemaison

diplômé en Sciences de l'éducation : concours de dessins, éditions de livres - sur l'importance du salut, entre autres -, concours de photos... Les jeunes de 4 à 14 ans, qui forment une grande partie de l'effectif du club, travaillent sur les valeurs du sport en général et du judo en particulier, qui suit un vrai code moral pouvant être transposé dans la vie quotidienne. « Le judo est un vecteur pédagogique essentiel. Il faut donner du sens à sa pratique », martèle Stéphane Dervaux.

Nul doute que ce message sera rappelé lors du tournoi anniversaire de fin d'année, où sera sans aucun doute présent le fondateur du club, Claude Bonnard, lui-même ancien

professeur de Stéphane Dervaux. L'ESCAM est décidément une affaire de transmission...

Renseignements : contact@esc-am.fr

En bref

• **Challenge à vélo** La Ville organise en avril un challenge à vélo auquel participent 10 Colombiens, âgés de 14 à 17 ans. Ils vont parcourir plus de 400 km en cinq jours pour rallier Royan. Ce projet permet aux animateurs de travailler sur des thématiques comme la prévention routière, le savoir-être, l'entraide... Rendez-vous le dimanche 24 avril à 9h30 devant l'hôtel de ville pour le départ de cette aventure!

Exposition

► 3^e Biennale du verre, prolongation

Jusqu'au samedi 25 juin

Dans le cadre de la 3^e Biennale du verre, l'exposition des œuvres de Jean-Pierre Baquère au conservatoire est prolongée jusqu'au samedi 25 juin.

Jean-Pierre Baquère a créé des flacons pour les plus grandes maisons de parfum. Installé à Colombes depuis trente ans, il travaille le verre à la flamme et explore diverses formes ou thématiques, souvent marquées par l'univers asiatique. Le conservatoire présente une trentaine d'œuvres de ce Maître d'Art. Du lundi au vendredi de 14h à 19h, et le samedi de 10h à 18h (hors vacances scolaires). Conservatoire de musique et de danse, 25, rue de la Reine-Henriette.

Tél. : 01 47 86 38 85

Concert



► Sofie Sörman Quartet

Dimanche 10 avril 2016 à 16h

Sofie Sorman – vocal ; Armel Dupas – piano ; Karl Jannuska – batterie ; Joan Eche-Puig – basse

Avec son album « Ripples », Sofie Sörman vient ajouter son nom à la liste prestigieuse des chanteuses de jazz suédoises. Ballades, mélodies up tempo se succèdent, faisant référence à ses racines nordiques et à l'amour de sa terre d'adoption : la France. Le trio d'Armel Dupas dessine un décor subtil et soyeux autour de la chanteuse. En collaboration avec l'association Colombes Jazz.

Caf'Muz, 31, rue Jules-Michelet (Allée Henri-Wallon, à côté de l'école Langevin-Wallon).
Tél. : 01 46 49 05 54

Festival



► Chorus

Jusqu'au 10 avril

L'édition 2016 du festival musical créé par le Département des Hauts-de-Seine se terminera le week-end des 9 et 10 avril, avec un ensemble de concerts qui se dérouleront dans différentes villes du 92 : Yuri Buenaventura à Issy-les-Moulineaux, The Herbaliser à Chaville, The Wackids à Bois-Colombes, ou Nekfeu et Caravan Palace à La Défense.

Festival Chorus des Hauts-de-Seine

<http://chorus.hauts-de-seine.fr>

Tél. : 01 47 74 64 64

Exposition

► Architecture et Biodiversité : Patrimoines d'Île-de-France

Du lundi 11 avril au dimanche 26 juin
aux horaires d'ouverture du jardin

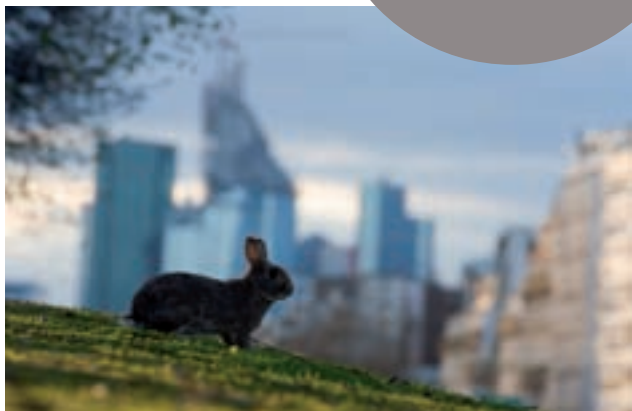
Natureparif vous présente cette exposition de photos de Laurent Geslin, photographe de Terre Sauvage et onze photographes bénévoles de l'ASCPF (Association Sportive de Chasse Photographique Française). Laissez-vous surprendre par ces scènes où faune et flore cohabitent avec les monuments franciliens.

Centre Nature 16, rue Solférino

Gratuit, sur inscription

centrenature@mairie-colombes.fr

Tél. : 01 47 80 35 87



Cirque



► Tout est bien

**Jeudi 14 avril et vendredi
15 avril à 20h30**

Une soupe d'électrons libres réconfortante pour nous rassasier les neurones. Ouvrez grand vos yeux et votre esprit. La compagnie Pré-o-cupé propose un cirque déstructuré pour un numéro maîtrisé et impressionnant.

Durée : 1h45

L'Avant Seine/Théâtre de Colombes, Parvis des Droits-de-l'Homme, 88, rue Saint-Denis. Tél. : 01 56 05 00 76

Tout public à partir de 8 ans

Exposition



► Dans l'atelier de Gustave Bienvêtu

Du 16 avril au 29 octobre

L'exposition basée sur la riche collection de dessins, d'aquarelles et de peintures du Musée d'Art et d'Histoire, présente l'œuvre et la vie de Gustave Bienvêtu. Peintre local, ancien maire, il décède en 1916. Il s'agit donc de lui rendre hommage à l'occasion du centenaire de sa mort. Plusieurs ateliers de pratique artistique « à la manière de », de découverte des techniques, de composition florale, sont proposés au public qui est également invité à laisser sa trace dans l'exposition.

Musée d'Art et d'Histoire,
2, rue Gabriel-Péri.

Tél. : 01 47 86 38 85



► Sous nos pieds, La Terre, la Vie

Du 21 avril au 13 mai 2016

Si proche de nous et pourtant si mystérieux, que savons-nous vraiment de ce qui se passe dans le sol ? Elliot la taupe, guidera les plus jeunes, pour qu'ils comprennent un peu mieux la richesse du sol. Les petits curieux pourront poursuivre l'aventure à travers le livret d'accompagnement enfant. Par Natureparif.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 sauf le mercredi matin. Wagon de la Coulée verte au 107 bis rue des Monts-Clairs.

Tél. : 01 47 84 91 61.

Tout public à partir de 5 ans.

Exposition

Jardinage



► Semons la capucine

Mercredi 27 avril à 14h30

Venez découvrir la capucine. Cette petite plante charmante et solaire aussi belle que bonne à déguster a bien des secrets à vous divulguer. Apprenez à semer ses grosses graines et à l'entretenir pour qu'elle vous offre une floraison riche et généreuse jusqu'à l'automne. Chaque participant repartira avec son semis.

Durée : 1h30. Gratuit, sur inscription centrenature@mairie-colombes.fr

*Centre Nature, 16, rue de Solférino
Tél. : 01 47 80 35 87*

Cinéma



► La Monstrueuse soirée de L'Hélios

Samedi 9 avril

20h : *Alien - Le 8^e Passager*

de Ridley Scott - États-Unis - 1979 - 1h56/VOST
Interdit - 12 ans

22h45 - *The Thing*

de John Carpenter - États-Unis - 1982/VOST
Interdit - 12 ans

En avril, L'Hélios rend hommage aux vilaines bestioles qui grouillent, rampent, envahissent l'univers (du cinéma) ! Une plongée abyssale dans les années 80, avec la permanente impeccable de Sigourney Weaver et la barbe spectaculaire de Kurt Russell, le tout pour une soirée magistralement terrifiante !

Tarifs :

1 film : tarifs habituels

PASS 2 films : 10,40 €

Médiathèques



► BB lecteurs : pour les 0-3 ans

Bébé lecteur deviendra grand : venez avec vos tout-petits (0-3 ans) partager des histoires, des comptines et des jeux de doigts.

Tout public de 0 à 3 ans

Vendredi 8 avril à 10h

Médiathèque de la Marine.

Samedi 16 avril à 9h30

Médiathèque Jacques-Prévert.

► De bouche à oreilles : contes

Attention, des histoires arrivent !

Gardez vos oreilles bien ouvertes pour écouter les conteuses et venez découvrir les histoires piochées dans la valise des bibliothécaires. Avec les conteuses de la Compagnie du Temps de Vivre.

Mercredi 6 avril à 14h30

Médiathèque Michelet, tout public à partir de 7 ans.

Mercredi 20 avril à 15h

Médiathèque de la Marine, tout public de 4 à 8 ans

Mercredi 27 avril à 10h30

Médiathèque Michelet, tout public de 6 à 8 ans

► Les grands rendez-vous

Samedi 9 avril à 11h

Bibliothérapie. Voyage intérieur, les bienfaits du massage énergétique par Barbara Legentil, réflexologue, qui présente le massage intuitif.

Médiathèque de la Marine, Tout public à partir de 15 ans

Samedi 23 avril à 11h

«L'éducation bienveillante», avec Nathalie de Boisgrollier, auteur.

Vente-dédicace organisée à la fin de la rencontre en collaboration avec la Librairie locale «Les Caractères»

Médiathèque Jacques-Prévert, tout public à partir de 15 ans.

Samedi 16 avril à 10h30

Les Mots partagés. Qu'avez-vous lu ? Qu'avez-vous aimé ? Venez passer un moment convivial pour troquer vos lectures !

Médiathèque Michelet, tout public à partir de 15 ans.

Médiathèque de la Marine,
155, Boulevard Charles de Gaulle
Tél. : 01 47 60 06 40

Médiathèque Jacques-Prévert,
6, passage Jacques Prévert.
Tél. : 01 47 84 85 46

Médiathèque Michelet,
11, rue Jules-Michelet.
Tél. : 01 47 80 57 38

► Les mutations contemporaines de la famille

Les mercredis 6 et 13 avril de 19h30 à 21h30

Conférence proposée par l'université Populaire des Hauts-de-Seine.

CSC des Fossés-Jean, 11, rue Jules-Michelet infos@csc-fossesjean.com.
Tél. : 01 42 42 86 76

► Fête des enfants

Samedi 9 avril, de 10h à 20h

Avec l'Amicale des Commerçants du quartier des Vallées, rue des Vallées.

► Journée du plaisir de lire

Dimanche 10 avril

Avec Tumclasst, place Facel-Vega, de 14h30 à 19h

► Collecte de sang

Dimanche 10 avril, de 8h30 à 13h30

Avec l'Établissement français du sang, gymnase Maintenon.

► Vide-greniers

Dimanche 10 avril

Avec la FCPE Henri-Martin, de 8h à 18h, à l'école Henri-Martin et rue Moslard

Avec l'APEL Jeanne-d'Arc, de 9h à 17h, à l'école Jeanne-d'Arc.

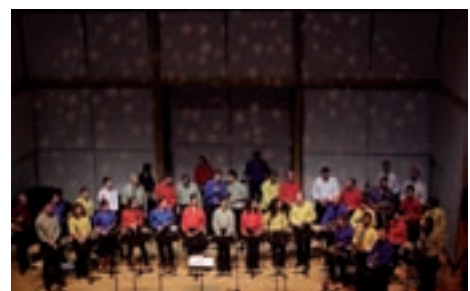
► Concert de Pupitre 92

Mardi 12 avril à 20h30

Orchestre de variétés de Colombes. Concert annuel avec Pharrell Williams, James Brown, Phil Collins, Carlos Santana, Police, Michel Fuguain, Renaud...

Conservatoire, 25, rue de la Reine-Henriette

Réservation conseillée au 06 14 37 37 81



► Cannibales Remix

Du 13 au 15 avril à 20h30



D'après Cannibales de Ronan Chéneau
Par la Cie Plante Un Regard

Le Hublot, 87, rue Félix-Faure/01 47 60 10 33/relationspubliques@lehublot.org

Tout public à partir de 15 ans

► Le rôle des femmes durant la première Guerre Mondiale



Samedi 16 avril à 16h

Une conférence proposée par Raymond Caire. Événement organisé par la municipalité conjointement avec l'association Les Amis de l'Histoire de Colombes, Bois-Colombes et La Garenne-Colombes.

Salons de l'hôtel de ville de Colombes.

► Ça pousse...

Samedi 16 avril à 16h30

Compagnie Théâtre Buissonnier

La Cave à théâtre, 58 rue d'Estienne-d'Orves/01 47 80 92 19

Sous l'école Jean-Moulin

Tout public de 1 à 5 ans

► Concert avec le chœur Koorschoolhaarlem

Lundi 2 mai, de 19h à 20h

Salon de l'hôtel de ville

► Le puzzle

Samedi 7 mai à 20h30 et dimanche

8 mai à 17h30



Enquête dans le cirage ou le jeu du chat et de la souris chez Orwell.

Texte de Hervé Guillemot

La Cave à théâtre, 58 rue d'Estienne-d'Orves/01 47 80 92 19

Sous l'école Jean-Moulin

Tout public à partir de 9 ans.

Appel à participation

11^e festival international du Banc Public : à vos ciseaux !

Dimanche 29 mai de 15h30 à 19h

Pour cette onzième édition du Festival International du Banc Public, l'équipe de la Cave à Théâtre propose à tous d'apporter un rectangle de tissu sur le thème « L'Étoffe de nos Rêves ». Ces morceaux seront cousus les uns à la suite des autres pour former des farandoles en patchwork...

Plus d'information : 01 47 80 92 19

La Cave à théâtre, 58 rue d'Estienne-d'Orves, sous l'école Jean-Moulin.

Hébergez les artistes de Rumeurs Urbaines

Vous habitez Colombes ? Vous avez une chambre inoccupée ? Hébergez un ou plusieurs artistes, l'occasion de faire des rencontres privilégiées.

17^e édition du 1^{er} au 22 octobre 2016

Contact, Morgane : 01 47 60 00 98.

www.rumeursurbaines.org

GUSTAVE BIENVÊTU, LE MAIRE QUI COMPRENAIT LES FLEURS

À l'occasion du centième anniversaire de la mort de Gustave Bienvenu, le Musée d'Art et d'Histoire rend hommage au peintre mais aussi à cette personnalité marquante, maire de notre commune en 1887 et 1888.

Gustave naît aux Batignolles en 1850. C'est à son père, peintre en bâtiment, qu'il doit son nom : enfant trouvé richement emmailloté, on lui attribua alors le patronyme de Bienvenu.

Gustave se forme probablement dans une des écoles de dessin de la ville de Paris et commence assez jeune à travailler. En 1870, son livret militaire mentionne qu'il est artiste peintre décorateur. Malgré un chevauchement d'orteil (sic), le soldat Bienvenu participe à la campagne contre l'Allemagne en 1870-71 puis part en Algérie quelques mois.

Vers 1874, la famille Bienvenu s'installe à Colombes. Quelques années plus tard, Gustave épouse Marie Foiret ; naissent de cette union Lucie, Marthe, Beatrix, Mathilda, Fernand et Georges. La famille s'installe rue de la Fraternité dans une maison - toujours existante - avec atelier d'artiste au premier étage.

Le salon des Artistes français

C'est là qu'il réalise ses peintures à l'huile, aux compositions florales bien ordonnancées, destinées à une clientèle privée mais aussi présentées dans des Salons artistiques afin de gagner en notoriété. La presse de l'époque relate sa participation à des expositions à Paris comme le célèbre Salon des Artistes français au Grand Palais, mais aussi en province et à l'étranger. On le retrouve à



► Gustave Bienvenu vers 1912

l'Exposition Universelle de Turin en 1911 et même dans une exposition d'art français à Sao Paulo en 1913 !

C'est aussi en tant que citoyen que Gustave Bienvenu marque son temps. Républicain radical, il rentre au Conseil municipal de Colombes dès 1881 et occupe la fonction de maire en 1887-88. Le ton est donné : « *il faut surtout maintenant des actes, des faits, des réformes* ». L'élu œuvre pour la laïcisation de la vie publique. Son engagement pour l'éducation conduit à l'avancée des projets de quatre groupes scolaires, dont Lazare-Carnot qui sera inauguré en 1890. Fondateur de l'Association philotechnique de Colombes en 1885, destinée à l'instruction gratuite des adultes, il y enseigne bénévolement le dessin pendant 21 ans.



► Roses et pavots, huile sur toile, 1878 – Photo Bruno Farat
Collection Musée d'Art et d'Histoire.

Il sera aussi vice-président de la Caisse des écoles, Président de la Société de secours mutuel et de retraite des artistes peintres et décorateurs de Paris, Président du Comité radical et radical-socialiste de Colombes... En 1911, le Conseil municipal demande que soit décernée la Légion d'honneur à cet homme entier, pour les « éminents services rendus à la cause républicaine, aux œuvres philanthropiques et aux arts ».

Exposition « Dans l'atelier de Gustave Bienvenu », Musée municipal d'Art et d'Histoire, 2, rue Gabriel-Péri, du 19 avril au 29 octobre 2016. Entrée libre mercredi, jeudi et samedi de 14 à 18h, vendredi de 16h à 19h

PARTI SOCIALISTE

Un triste anniversaire...

Cela fait maintenant deux ans que Nicole Goueta et son équipe sont en responsabilité. En deux ans, combien de renoncements, combien de faux-semblants, combien d'injustices, combien de passe-droits ? Combien, surtout, de temps perdu pour les Colombiens ?

Elle nous avait promis de ne pas augmenter les impôts ? Elle prétend que la promesse est tenue... Elle utilise même les panneaux publicitaires pour faire une campagne de propagande politicienne avec l'argent des Colombiens. En fait il s'agit d'un artifice !

Car le budget 2016 que nous venons de voter lors du dernier conseil municipal instaure des mesures qui en réalité ne sont que des augmentations d'impôts déguisées pour beaucoup de Colombiens.

Rappelons l'augmentation des tarifs de stationnement dans les parkings Q-Park.

Rappelons l'augmentation des tarifs pour le soutien scolaire.

Rappelons les pénalités de 5 € infligées aux familles pour la restauration scolaire ou les temps périscolaires.

Et surtout rappelons la très récente mise en place d'un système payant pour les Temps d'Activités Périscolaires ; à compter de la prochaine rentrée scolaire, les activités du vendredi après midi coûteront, selon le quotient familial, de 108 à 216 euros par enfant chaque année.

Il s'agit d'un véritable racket quand on sait que la contribution des familles viendra s'ajouter à l'aide de l'État. Ce que percevra la Ville sera supérieur à la

dépense ! C'est tout simplement scandaleux !

Plutôt que d'aider ceux qui travaillent, consomment et se promènent au centre-ville, le seul projet de cette majorité municipale est de les faire payer. Nicole Goueta nous avait promis de rompre le contrat Q-Park, elle le conforte désormais.

Nicole Goueta nous avait promis de renforcer la Démocratie locale, elle ferme deux mairies de proximité, limite les possibilités des Conseils de quartiers, supprime des salles de réunion aux partis politiques et méprise l'opposition. Nicole Goueta nous avait promis de respecter le personnel communal, depuis deux ans elle ne cesse d'attaquer le Service public : suppressions d'emplois, non-remplacement, suppressions d'indemnités, instauration d'un climat délétère fondé sur la suspicion et le clientélisme.

Nicole Goueta nous avait promis « d'attirer des entreprises », l'immeuble de bureau West Plaza est à moitié vide !

Nicole Goueta nous avait promis « l'accès à la santé pour tous »... elle ferme les spécialités du Centre Médico Social !

Nicole Goueta n'avait RIEN promis pour la Culture -pas un mot dans son programme-... Promesse tenue, le budget de la culture est amputé de 500 000 euros en deux ans (-10%).

Triste anniversaire car, pendant que la droite fête ses deux ans de mandat en Mairie, ce sont les Colombiens qui trinquent.

Président de groupe : Philippe Sarre. Chantal Barthelemy-Ruiz, Michèle Etcheberry, Fatoumata Sow, Kamel Essaied, Alexis Bachelay.

PARTI COMMUNISTE

Un budget 2016 de régression sociale

La majorité de droite poursuit le démantèlement des politiques sociales de notre ville et les attaques contre les associations.

Les employés communaux sont stigmatisés et mis sous pression ce qui entraîne de fait une fragilisation des services publics locaux.

La politique en faveur des familles subit une nouvelle sanction financière, avec la mise du paiement des temps d'activité périscolaire (TAP) qui vient se cumuler avec la pénalité de 5 euros.

Après avoir subi une baisse de 315 000 euros l'an dernier, contrairement à l'engagement du maire, la MJC subit une nouvelle baisse de 30 000 euros, ce qui va entraîner un déséquilibre dans le budget 2015/2016.

Après les services et les associations, c'est maintenant un quartier qui est sanctionné :

Le quartier du Petit-Colombes les Grèves est dans le collimateur de la droite.

Après la fermeture des consultations spécialisées du CMS, de l'espace des 4 Chemins, le CSC du Petit-Colombes est amputé de 8 000 euros sans explications, alors que cette association va intégrer des locaux neufs, plus vastes qui engendrent des dépenses supplémentaires.

C'est l'histoire de notre ville riche des ses associations (culturelles, sportives...), de son patrimoine social avec un habitat harmonieux fait de logements sociaux et avec une zone pavillonnaire préservée des appétits spéculatifs des agences immobilières qui est menacée.

Nous avons le sentiment, avec ces décisions, que la droite locale cherche à faire de notre ville un nouveau Levallois.

Nous appelons les Colombiens à se mobiliser contre cette politique néfaste pour notre ville et ses habitants.

Président de groupe : Yahia Bouhouicha, Brigitte Gonthier-Maurin, Patricia Pacary, Aïssa Ben Braham.

CITOYENS AUTREMENT

Le scandale du temps d'activités périscolaires (TAP) payant !

Promesse tenue, 0% d'augmentation des impôts, faux, archi faux ! Les impôts sont juste déguisés ! Encore un exemple voté le 24 mars lors du conseil municipal par M^{me} Goueta et son équipe. Vous avez des enfants qui fréquentent les activités périscolaires, votre facture va augmenter de :

75% sur une année si vous êtes une famille modeste,

48% si vous avez des revenus élevés.

Où est l'équité ? Où est l'ambition éducative ? L'accès aux loisirs et la réussite de tous les enfants colombiens devraient être une priorité absolue, un engagement sans concession. En faire une marchandise **est tout simplement inacceptable !**

Les explications et les chiffres sur <http://citoyensautrement.blogspot.fr>
Véronique MONGE

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Budget 2016 : La maire ne vous dit pas tout

Le budget voté le 24 mars est mensonger et il faut aller le lire entre les lignes. La vérité c'est l'augmentation des impôts indirects et des tarifs municipaux, ce sont des économies faites sur le dos des associations et des Colombiens aux revenus les plus modestes, c'est la sécurité qui ne s'améliore pas avec une recrudescence

des atteintes aux biens ces derniers mois malgré des moyens importants financés par le contribuable. Enfin, la vérité, c'est qu'il n'y a rien dans le budget pour l'écologie et l'environnement.

Patrick CHAIMOVITCH, Samia GASMI

Pour lire la tribune complète : <http://www.patrick-chaimovitch.org/2016/03/conseil-municipal-du-24-mars-2016-deliberation-3-budget-primitif-2016-budget-principal-de-la-ville.html>

LES RÉPUBLICAINS, UDI, MODEM, NON INSCRITS

Assumer

On ne répètera jamais assez à quel point les baisses de dotations et la réforme territoriale votées par le gouvernement socialiste étranglent les collectivités locales et reportent sur leur dos des arbitrages difficiles. C'est une **réalité dénoncée par des maires de toutes tendances politiques.** Alors que le gouvernement impose une baisse de 11 milliards de dotations aux collectivités, lui-même ne s'astreint qu'à un effort de 19 milliards sur ses dépenses ce qui ne correspond pas à une baisse réelle mais un arrêt de l'augmentation de ces dépenses, la nuance est de taille.

Les élus de l'opposition, et particulièrement les socialistes, ont bien du mal à assumer ces décisions qui s'inscrivent dans un fiasco gouvernemental complet. On avait déjà remarqué la fébrilité du député PS A. Bachelay, qui vote à l'Assemblée Nationale 20 millions € en moins pour Colombes et souhaiterait que cela passe inaperçu dans sa circonscription. Évidemment, ce n'est pas très facile à expliquer !

Pour tenter de sortir de ces incohérences et d'une position peu confortable, les socialistes ont recours à la « bonne vieille méthode » de l'attaque et offrent un spectacle consternant lors du dernier Conseil Municipal consacré au vote du budget. Ils commencent par **refuser un débat avec temps de parole organisé**, une pratique en cours dans toutes les collectivités, garantissant la bonne tenue de l'échange démocratique. Pas à Colombes ! Selon eux il n'y a aucune raison d'organiser le temps de parole en fonction du poids politique des groupes. Il n'est pas question de les limiter dans leurs interventions inquisitoriales dans lesquelles ils prétendent détenir le monopole de la morale. Et **il n'est pas question pour eux d'écouter les réponses** des élus de la majorité municipale car « ils ne disent pas la vérité » ! Ainsi, l'opposition n'a eu de cesse de couper la parole et d'invectiver, au mépris total du bon fonctionnement du débat démocratique. C'est tout simplement lamentable. Peut-être que l'opposition de gauche pense-t-elle que c'est la meilleure façon de faire oublier la longue liste des renoncements et reniements en tout genre d'un gouvernement dont le seul objectif est de sauver sa réélection en 2017 ?

La gauche municipale choisit la caricature permanente, parle comme si elle incarnait le bien et que s'affirmer de gauche suffisait à créer de la justice sociale. Ils ont

complètement perdu leur boussole et ne cherchent plus qu'à faire peur et diaboliser car ils n'ont rien à proposer et sont profondément divisés.

Renforcer la sécurité ne peut être à leurs yeux qu'une politique réactionnaire de droite, inutile. Réorganiser les services et lutter contre l'absentéisme, mieux gérer l'argent public, voilà des mots grossiers selon eux. Comme s'il ne fallait rien changer, que tout allait bien.

L'exploitation de la fin de la gratuité des TAP (temps d'activités périscolaires) en est une belle illustration. L'opposition a d'abord vivement critiqué leur mise en place à la rentrée 2014, peu leur importait que ce soit une mesure imposée aux municipalités par le gouvernement de F. Hollande et orchestrée dans la plus grande improvisation. Il fallait proposer une réforme de l'école et plutôt que de s'attaquer aux questions de fonds (rémunération des enseignants, savoirs, creusement des inégalités), il était plus facile de proposer de nouvelles activités périscolaires. Quelle ambition pour l'école !

Naturellement, proposer des activités, qui ne sont pas obligatoires, à des milliers d'enfants, a un coût pour chaque municipalité. Pour Colombes, c'est **1,3 million €** en coûts directs, 325 animateurs recrutés. Nous avons tenu le principe de gratuité pendant 2 ans mais **face à l'accumulation de baisses de recettes, nous sommes obligés à l'instar des 2/3 des communes des Hauts-de-Seine, de demander une participation aux parents.** Une participation pour une mesure que nous n'avons pas choisie mais que nous devons appliquer. Ainsi, les 2/3 des familles paieront moins de 5 € la séance de 3 heures d'activités grâce au bénéfice du quotient familial. Ajoutons que si la précédente municipalité socialiste ne nous avait pas laissé une facture d'impayés de 2,9 millions €, nous aurions sans doute un peu de plus de souplesse budgétaire dans ce domaine.

Caroline Coblenz, présidente de groupe, Nicole Goueta, Jean-Paul Bolufer, Rémi Noual, Leila Leghmar, Bernadette Samama, Pierre Nicot, Samuel Métias, Marie-Lise Vallée, Amélie Delattre, Nora Djellab, Karim El Bachtany, Yves Pique, Nadia Frontigny, Sébastien Perrotel, Rachid Chaker, Hervé Hemonet, Eddy Elmaleh, Tarek Wehbe, Véronique Vignon, Antoine Moukarzel, Yvonne Périchon, Jean Lorrain, Diane de Longueville, Alexandre Giudicelli, Danièle Skenazi, Soazig Hubert, Rachid Beljoudi, Gaëlle Moncomble, Arnold Bauer, Marie-Claude Bourgeot, Ludovic Arnould, Sabrina Mebarki, Mickaël Thine, Patricia Koutenay, Michel Mome, Touria Hadj Kacem, Christian Don.

Century 21
Beaurepaire

Aux petits soins pour valoriser vos biens



Transaction
Gestion Locative
Syndic de Copropriété

Retrouvez nos annonces sur www.century21beaurepaire.com

Un projet...Des questions ?
Notre équipe est à votre écoute

beaurepaire@century21.fr
01.47.80.21.00

Century 21 Beaurepaire à Colombes - 25 ter rue Gabriel Péri

Century 21
Beaurepaire

TRANSACTION | GESTION | SYNDIC | ENTREPRISE | COMMERCE

HALLUCINANT !



30%
DE CRÉDIT D'IMPÔT¹
SUR VOS MENUISERIES
PROFITEZ-EN !

79, avenue de la Marne - 92600 ASNIERES
01 47 91 25 75

TRYBA
Essai gratuit 14 jours



SRD-FRANCE
4, rue du Dahomey
75011 PARIS
mail : contact@srd-france.fr
RCS PARIS 750 000 707

"LE" Spécialiste pour :
... Dépolluer
... Sécuriser
... Nettoyer
... Préserver les routes après accident

01 49 34 08 06
appel 24h/24 - 7j/7

Premier grand bailleur social indépendant
Au service des collectivités locales et des habitants
Ensemble de compétences

Gestionnaire d'un patrimoine de près de 75 000 logements

 1 250 salariés au service des habitants dont 760 gestionnaires de proximité

 23 agences territoriales décentralisées

 Une politique ambitieuse d'entretien et de modernisation de son patrimoine

Fortement impliqué dans une politique de développement durable

 Engagé depuis 2012 par la Certification Qualibail II pour LogiRep - Trois Moulins Habitat - LogiOuest, et la Certification ISO 9001 : 2015 pour Scalis, au bénéfice des locataires

Logement familles				Spécialisations métiers			
 LogiRep Grand Paris Île-de-France (hors Seine-et-Marne) Normandie Nord-Pas-de-Calais Picardie	 3Moulins Grand Paris Seine-et-Marne Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon	 LogiOuest Grand Paris Pays de la Loire et Centre-Val-de-Loire	 scalis Grand Paris Centre-Val-de-Loire Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	 LogiRys Grand Paris Logement des personnes âgées et handicapées	 LogiH Grand Paris Construction et promotion immobilière	 LogiCap Grand Paris Accession sociale à la propriété	 LogiStart Grand Paris Logement des étudiants, chercheurs et jeunes actifs

Suivez-nous sur :

 www.polylogis.fr  [polylogis](https://www.facebook.com/polylogis)  blog.polylogis.fr  chaîne Polylogis



Bienvenue à nos nouveaux petits Colombiens

Naïm AARAB, Insaf ABDALLAH, Layna ABDELHEDI, Kamal ABGAOU, Nada ABOUKAMAR, Ismail ABOUSSAID, Adam ADOUHANE, Rayan AGOUA, Zakariya ALAHMAD, Wassim ALMI, Norelya AMROUNE, Mohamed AMZIAN, Mila AOUAQ, Augustin ARONDEL, Léana ASSOUVIE GERNEZ, Khady-Soundousse BA, Isaure BELLENCONTRE, Mohamed BEN BELLA, Adam BENABBI, Inès BENGUERNANE, Said BENHEBRI, Alice BERDAH, Agathe BLANCHARD, Benjamin BOISSON, Ethan BOUDEAU LUCE, Maryam BOURRHIOUANE, Ronan BRICANE, Ilyan CHEBLI, Jakub CHMURA, Inaya CHOUAIEKH, Selma CRUCY, Hamza DAÏKHA, Romain DALÉ, Ludmilla D'AMBROSIO PIERRE, Mia DANGO, Aya DJIRE, Marie DOGUIET, Antoine DONG, Sarah DUCHESNE, Bruno DUMAS, Bayane EL AMRI, Tani FARINACCIO, Emilie FRENEL, Aymen GALLAF, Aïcha GANGA, Féliccia GARÇON LOUIS, Tristan GAUTIER PETIBON, Alicia GAVANON, Gabriel GEFFRIER, Gabriel GENTIL, Victor GIAROLLI, Mathéo GRANDVILLAIN, Naela GRIMONPREZ, Selma GUERGAH, Yanis HAMLAOUI, Ilyes HANKOUR, Melyna HARZINE, Rafael HINDRYCKX, Camil ICHALALENE, Liam IDIRI, Paul-Alexandre IGLESIAS, Eliot INGOUF, Léna JOUBERT JOUANNET, Enzo KADDOUR, Rooney KAGAM TEMAGOU, Louis-Hugo KAMENI TIANI, Jihane KAMICHE, Mamoudou KANE, Ela KILINÇ, Nila KUQI, Amani LAMOUDI, Maud LE PIVERT, Béryl LEROY SIHACHAKR, Julia LONGHI, Sophia-Claire LOZANO, Viviane LU, Candice MAGDALOU, Issa MAGHDAOUI, Souheil MAHIDDINE BENGANA, Eliakeem MALAPERT, Ephraïm MALAPERT, Chloé MARTY COHEN, Thibault MAURIN, Lovely MEKONTCHOU TCHAFI, Raphaël METZGER, Paul MEYER, Priam MORIN, Iqra MURAD, Lishan NADARASA, Ibrahima NDIAYE, Zied NEFZI, Jasmine NELSON, Naomie NJEBET, Emmanuel ODAME, Anaé OKOME ROBINET, Achraf OUANANE, Rania OUBOUZA, Shahine OURADI, Marion PASQUIER, Olivia PIERZO CHAUMON, Lana PINAS, Léa POCHON, Thomas PORTÉOUS, Jeyden-Pukalanthi PULENTHIRAN, Dina QABLI, Jahyron RAUBER, Loan REMILIEN, Laura RIBEIRO, Benjamin RIBEIRO MORA, Diego RODRIGUES ROUSSEAU, Anne-Thalia ROSIER, Abdoulohab SAID NGAZI, Iyed SENOUCI, Alexane SERRA, Apolline SERRES, Lena SLAHDJI, Sara TEKLAL, Samuel TIGRINE, Romain TURCHI, Aksaya VELAUTHAPILLAI, Tidiane-Louis WACHÉ, Aymane YAKINE, Asma ZERGUERRAS



Ils se sont mariés

Sloane CAUMARTIN et Loïs LEGUEN, Hassan ELKHODIRY et Meriem BELLAGRA, Nicolas HAYAT et Adriana PALOS MENDOZA, Johnny LUCAS et Nelly MANIRY, Yoan ROGER et Sana GASMI, Charles SEGERS et Vanessa MARTINEZ CAMPO



Ils nous ont quittés

Fernande FALGUÈRES ép. MALVA, Odette AUFFRET ép. PELLETIER, Georges BARAU, Suzanne BLOCH ép. TOUBOUL, Germaine BOUGARD ép. MARTINEAU, Raymond BOUVIER, Prospère BRULU, Jacqueline BRUNNER ép. DUBOIS, Jean BRUYÈRE, Serge CAMPANA, Paulette CAZE ép. GALLOUX, Cladie-Lucie CHARNAY ép. SAMBARDIER, Gisèle DELATTRE ép. AUGRIS, Monique DEWÉ ép. RUEL, Louis GAUVIN, Hocine GHORAB, Jeannette HUBERT ép. ARAB, Khedidja KETFA ép. RAS-EL-DJEBEL, Odette KUSEN ép. LATAPIE, Roger LABALLE, Claude LARGUÈZE, Désiré LE CLECH, Simonne LEFORT, André LEGENDRE, Anne Marie-Thérèse MANDEL ép. HENRY, René MANOUÉLIAN, Luis MARIANO SARGENTO, Monique MARTIN, Claudine MICHEL ép. ASPLANATO, Mohammed MOUSSOUNI, Ramdane OUMOHAND, Claude POTDEVIN, Michel RIGAULT, André ROUMIEU, Annette ROUSSEL, Colette SANNIER ép. CANCHON, Anne SIMON ép. THIBAUT, Mamadou SOUMAHORO, Lhoussaïne TALHA, Jean-Pierre THOREL, Blanche TROULEAU ép. CHEVALIER, Denise VERCAMMEN ép. MORAE

**NOUVEAU DISPOSITIF
DE COLLECTE DES DÉCHETS**



À partir du 1^{er} avril

Collecte des déchets végétaux en porte à porte

Pour toute information  **N° Vert 0 800 892 700**



**Tous héros du nouveau dispositif !
Colombes s'engage pour la planète !**


Colombes

► Les élus à votre écoute

Nicole GOUETA	01 47 60 82 33	Maire
Caroline COBLENTZ	01 47 60 82 52	<i>Conseillère régionale d'Ile-de-France 1^{re} adjointe. Logement, Habitat, Développement Économique, Emploi.</i>
Jean-Paul BOLUFER	01 47 60 82 57	<i>Affaires générales, Sécurité, Assemblée municipale, Affaires juridiques, Maison du Droit</i>
Rémi NOUAL	01 70 72 18 09	<i>Finances, Budget, Gestion de la dette, Service Achat</i>
Leila LEGHMARA	01 70 72 18 09	<i>Affaires scolaires, Enfance, Relations Établissement du 2^d degré.</i>
Bernadette SAMAMA	01 47 60 81 65	<i>Famille (Petite Enfance, Intergénérationnel).</i>
Pierre NICOT	01 47 60 82 57	<i>Culture et Patrimoine Historique.</i>
Samuel METIAS	01 47 60 81 65	<i>Développement durable, Propreté, Espaces Verts.</i>
Marie-Lise VALLEE	01 47 60 81 65	<i>Ressources Humaines.</i>
Amélie DELATTRE	01 70 72 18 09	<i>Urbanisme, Grand Paris.</i>
Nora DJELLAB	01 70 72 18 09	<i>Politique de la Ville, Hygiène, Santé.</i>
Karim EL BACHTANY	01 47 60 82 57	<i>Nouvelles technologies, Environnement numérique, THD 92.</i>
Yves PIQUE	01 47 60 81 65	<i>Travaux, Bâtiment, Voirie, Assainissement, Commission d'appel d'offres.</i>
Nadia FRONTIGNY	01 47 60 82 57	<i>Démocratie locale, Citoyenneté.</i>
Sébastien PERROTEL	01 47 60 82 57	<i>Jeunesse et Sports, Centres de vacances.</i>
Rachid CHAKER	01 70 72 18 09	<i>Vie associative, Relations internationales.</i>
Hervé HEMONET	01 47 60 81 65	<i>Circulation, Stationnement, Transports.</i>
Véronique VIGNON	01 47 60 81 65	<i>Affaires sociales et handicap, Sécurité Routière.</i>

En cas de non-distribution du journal, veuillez contacter le service communication au 01 47 60 83 86.

Colombes le Mag magazine de la ville de Colombes

Directeur de la publication : Nicole Goueta
Directrice de la rédaction : Rose-Marie Mauviel
Rédactrice en chef : Laura Dejardin
Journaliste : Nicolas Lemâle
Conception : Plus que les mots
Mise en page : Morgan Noguellou
Ont collaboré à ce numéro : Pascal Marion,
Cécile Maincion, Alex Bonnemaison, Valérie
Dubois, Martine Mouchy, Philippe Stimaridis,
Xavier de Torres
Régie publicitaire : CMP Espace
multi-services 01 64 62 26 00
Impression : Desbouis-Gresil, partenaire
certifié Imprim'Vert.
Tirage : 40 000 exemplaires
Dépôt légal à parution
En cas de non-distribution du journal,
veuillez contacter le service communication
au 01 47 60 83 86 ou 06 22 88 91 56.

Vos mairies de proximité

Aragon
6, place Louis Aragon - Tél. : 01 41 19 49 80
Lundi : 13h30-17h30
Mardi : 9h-12h et 13h30-18h30
Mercredi, jeudi et vendredi :
9h-12h et 13h30-17h30

Fossés-Jean/Stade
107, avenue de Stalingrad
Tél. : 01 41 19 48 70
Lundi : 13h30-17h30
Mardi, mercredi et vendredi :
9h-12h et 13h30-17h30
Jeudi : 9h-12h et 13h30-18h30
Samedi : 9h-12h

Gestion urbaine de proximité

Un dysfonctionnement à signaler, une réponse
à obtenir ?
Contactez la Gup : 0800 88 13 81
Par mail : gup@mairie-colombes.fr

Propreté

Un numéro vert unique dédié aux questions de
propreté est à votre disposition : 0 800 892 700

Vos conseillers départementaux sur rendez-vous

Nicole Goueta et Sébastien Perrotel, (canton nord) vous re-
çoivent sur rendez-vous au 01 47 60 80 00.

Yves Révillon, (canton sud) vous reçoit sur rendez-vous
au 01 41 19 83 00.

Isabelle Caullery, (canton sud) vous reçoit sur rendez-vous
au 01 72 42 40 00.

Vos parlementaires à votre écoute

Roger Karoutchi, sénateur des Hauts-de-Seine,
r.karoutchi@senat.fr

Isabelle Debré, sénatrice des Hauts-de-Seine, i.debre@senat.fr

Brigitte Gonthier-Maurin, sénatrice des Hauts-de-Seine,
01 42 34 28 74 ou 06 86 08 83 32

Philippe Kaltenbach, sénateur des Hauts-de-Seine, p.kalten-
bach@senat.fr

Alexis Bachelay, député des Hauts-de-Seine,
01 47 99 53 75, abachelay@assemblee-nationale.fr

Sébastien Pietrasanta, député des Hauts-de-Seine,
01 47 33 77 43, spietrasanta@assemblee-nationale.fr

Urgences

Commissariat 01 56 05 80 20

Police municipale 01 47 60 41 48

Santé publique

Espaces Santé Jeunes : 01 47 60 43 16. 6, rue
du 11-novembre-1918. Du lundi au vendredi de 9h30 à 18h.

Service Hygiène Santé (contrôles sanitaires) :
20-22, rue Arago, ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30
à 12h30 et de 13h30 à 17h30 uniquement sur rendez-vous.

Centre municipal de santé : 01 42 42 41 48
267 bis, rue des Gros-Grès. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 19h, le samedi de 8h30 à 12h.

Centre communal d'action sociale : 01 47 60 43 90.
5 rue de la liberté. Ouvert le lundi de 10h30 à 12h30 et de 13h30
à 17h30, et les autres jours de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Hôpital Louis-Mourier : 178 rue des Renouillers
01 47 60 61 62.

Pharmacies de garde

Dimanche 10 avril
Pharmacie Dalet - 14 rue Paul-Bert
01 47 81 38 47

Dimanche 17 avril
Pharmacie David - 71 rue Gabriel-Péri
01 47 81 16 90

Dimanche 24 avril
Pharmacie Centrale - 15 place du Général-Leclerc
01 42 42 06 20

Dimanche 1^{er} mai
Pharmacie Drighes- 67 avenue Henri-Barbusse
01 42 42 64 16

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu le 19 mai à l'hôtel de ville.

Hôtel de Ville

Place de la République - Tél. : 01 47 60 80 00

Horaires :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

VOUS SOUHAITEZ VENDRE

Pour un mandat exclusif confié à une des 8 agences :

- Un seul interlocuteur pour votre projet
- Commercialisation de votre bien par toutes les agences partenaires
- Plus de 40 collaborateurs à votre service dans la ville de Colombes

VOUS SOUHAITEZ ACHETER

Bénéficiez des avantages suivants :

- Un accès à plus de 100 mandats exclusifs
- Un accompagnement personnalisé
- Une optimisation de votre recherche



25 ter, rue Gabriel Péri
Colombes

01 47 80 21 00

beaufort@century21.fr
www.century21beaufort.com



4, avenue Henri Barbusse
Colombes

01 47 86 68 68

colombes@connexion-immo92.com
www.connexion-immobilier.com



6, place du Général Leclerc
Colombes

01 42 42 25 62

colombes@laforet.com
www.laforet-colombes.com



L'immobilier que l'on attendait

1, rue Félix Faure
Colombes

01 42 42 64 78

colombes@futurtransactions.com
www.futurtransactions.com



87, rue du Bournard
Colombes

01 55 66 09 09

colombes@guyhoquet.com
www.guy-hoquet.com



5, rue Victor Hugo
Colombes

01 47 80 33 33

actionimmobilier@orpi.com
www.orpi.com/actionimmobilier



8, avenue Henri Barbusse
Colombes

01 47 80 24 64

aleskoimmo@yahoo.fr
www.aleskoimmobilier-colombes.com



27, avenue Henri Barbusse
Colombes

01 47 84 60 60

agence.montquartier@wanadoo.fr
www.montquartier-colombes.com

Le saviez-vous ?
8 AGENCES
de votre ville

unissent leurs forces de vente !!



L'AMEPI est un outil de diffusion des biens en exclusivité entre professionnels utilisateurs